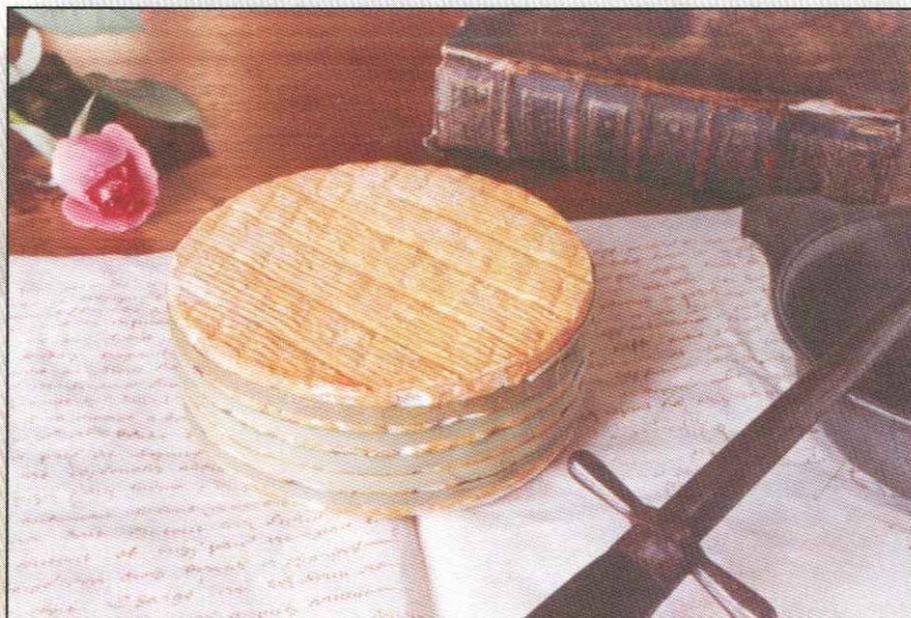


SOCIÉTÉ HISTORIQUE DU CANTON DE LIVAROT

Maison des Associations - 36, rue du Général Leclerc - 14140 LIVAROT

Bulletin n°5

1^{er} Semestre 2001



PRIX : 15 Francs

SOCIÉTÉ HISTORIQUE DU CANTON DE LIVAROT

Revue semestrielle publiée par l'association
Juin 2001- n°5

SOMMAIRE

Joël Coignard « 25 juin 1944 : tragédie à Sainte-Marguerite-des-Loges »	page 2
Conférence de M. Lucien Levillain..... <i>article supprimé</i> Donnée le 16 février 2000 au collège Notre-Dame d'Orbec	
Résistant et déporté Mr Lucien Levillain témoigne.	page 18
Elisabeth Marie..... « Ursule, sanglier d'appartement »	page 30
Marcel Lechopier..... Extraits du premier guide de la Bibliothèque des chemins de fer de Paris à Caen Par Louis Enault	page 33
Jean Duval « Les restrictions alimentaires dans la région de Livarot »	page 40
Michel Deleu « Un peintre Livarotais : Pierre-Paul Hamon (1817-1860) »	page 53
Yvette Monge-Duval..... « Incendie à la scierie Rattiez à Livarot. 1930 »	page 56
Jean-Yves Meslé..... « Sapeur et sans reproche... »	page 58
La Pipardière.....	page 60
Appel à témoins.....	page 61
Notes et abonnement.....	page 62
Faits divers d'après Louis Dubois, 1845.....	page 63
Joël Coignard « Notes sur la carte présentée »	page 64

25 juin 1944 : tragédie à Sainte Marguerite des Loges

En cette fin du mois de juin 1944, la bataille de Caen fait rage. L'aviation alliée a pour mission, entre autres, de paralyser les forces allemandes sur leurs arrières (c'est dans ce cadre que les villes de Lisieux et de Vimoutiers subissent de sévères bombardements et que le Maréchal Rommel est mitraillé à Sainte Foy de Montgomery). Elle dispose pour cela d'une supériorité aérienne incontestée mais l'armée de l'air allemande a, malgré tout, conservé des capacités de réactions offensives limitées et locales qui se traduisent souvent par de féroces combats aériens dans le ciel de Normandie.

«... A 2h15 ce matin nous sommes secoués par une violente explosion, cinq minutes plus tard, une seconde et enfin une troisième encore plus violente ; tous nos volets sont ouverts et juste en face de notre lit, nous pouvons voir les explosions lumineuses d'un bombardement que je situe assez loin sur Conches ou L'Aigle puis nous nous recouchons, à nouveau réveillés vers 3h30.

Il fait clair dans la chambre comme en plein jour, ce sont des fusées éclairantes sur Vimoutiers, puis les bombes se succèdent à intervalles à peu près réguliers et les fusées embrasent le ciel de toutes parts. A un certain moment nous les avons juste au-dessus de nous, heureusement rien n'est repéré et nous ne serons pas bombardés, la nuit s'avance et nous n'avons pas encore dormi aussi nous profitons d'une accalmie pour nous endormir, ce ne sera pas pour longtemps, car à 7h nous sommes à nouveau réveillé, c'est un grand combat d'avions... »¹

Effectivement au petit matin, un farouche combat aérien se déroule au-dessus de la commune de Sainte Marguerite des Loges. Cinq appareils allemands et deux américains sont abattus. L'un d'entre eux, un chasseur-bombardier LIGHTNING P38 à double fuselage², touché, veut sans doute recouvrer une certaine manœuvrabilité en se délestant de sa bombe ; c'est elle qui, de façon totalement fortuite tombe et explose sur la ferme de Belleau, à proximité du bourg, propriété de M. Charles Vallée, le maire.

«... Il y a beaucoup de monde dans le bâtiment ce matin là. Outre M. et Mme Vallée ainsi que leur fille Gilberte, se trouve le fiancé de celle-ci Bernard Lelièvre. Habitant Fervaques où son père y est maire. ; il était venu rendre visite à sa promise la veille mais n'était pas reparti la nuit venue pour plus de sécurité et à cause du couvre-feu (sic). Il y a également le beau-frère et la belle-sœur de M. Vallée, M. et Mme Poisson, habituellement domiciliés à Livarot mais venus se réfugier à l'abri aux Loges (re-sic). Sont également présents, Mlle Yvette Violette, bonne du ménage, la gardienne Mme Rault et sa fille Thérèse ainsi que le commis Etienne Moulinet. Il y a dix personnes en tout... »³

¹ Extrait du journal de M. Cabaret, marchand de meubles à Livarot, Journée du 25 juin 1944.

² Cet appareil est bien connu du public français contemporain. Le commandant Antoine de Saint Exupéry en pilotait un semblable lorsqu'il disparut au dessus de la mer Méditerranée en 1944 et la presse a récemment rendu compte des recherches de l'épave.

³ Témoignage de Mme X

«...La bombe a explosé dans un grand bruit en soulevant beaucoup de fumée et de poussière. Nous avons vu M. le curé, l'abbé Boissière qui sortait du presbytère à ce moment là se précipiter vers la barrière de la ferme et revenir en criant : « Il n'y a plus de maison ». Sur le coup nous ne l'avons pas cru, pensant que la bombe était tombée sur la rade et que c'était la fumée et la poussière qui masquaient la maison... »⁴

«...J'habitais à la ferme du Bois, exploitée par mes parents. J'avais 20 ans. Nous avons entendu le bruit épouvantable de la bombe ; dans la laiterie les bidons de lait sont tombés du reposoir. Je me suis mis à la fenêtre et j'ai entendu l'institutrice Mme Dutreuil crier à Gilbert Camus qui descendait par le chemin jouxtant l'école : « Va prévenir la famille Duval, il y a le feu et plein de poussière chez Vallée ». Gilbert est venu nous chercher et nous sommes descendus avec mon père. En arrivant à la barrière, nous avons vu, une centaine de mètres plus loin qu'il n'y avait plus de maison. Nous nous sommes avancés dans la propriété et j'ai vu les corps de Bernard Lelièvre et Gilberte Vallée, éjectés de part et d'autres de la rade. Puis nous avons entendu geindre dans les décombres. Nous avançons très prudemment car les gravats risquaient de s'effondrer. C'est alors que nous avons découvert Mme Poisson derrière la cheminée abattue.

Nous avons fabriqué un brancard et avec une autre personne, nous avons transporté Mme Poisson qui était encore consciente et demandait son mari. Nous la réconfortions en lui disant qu'il suivait. Nous l'avons montée à l'école que les Allemands avaient un temps transformé en infirmerie de campagne ; je ne crois pas qu'il y avait encore des occupants...

Je suis allé auprès d'Etienne Moulinet, le commis, que d'autres avaient monté. Il agonisait et en se débattant il m'a couvert de sang. C'était un ami ; nous jouions au foot ensemble. Compte tenu de tout ce qui nous liait et de mon âge, Mme Dutreuil m'a fait remplacer pour m'épargner des moments trop durs...

Ultérieurement, tous les corps, à l'exception de celui de Mme Poisson encore vivante et évacuée sur Livarot où elle devait décéder quelques jours plus tard, ont été rassemblés dans la maison de brique, dépendant de la ferme, près du monument aux morts. Dans les décombres nous avons trouvé des cigarettes et nous étions obligés d'en fumer chaque fois que nous entrions dans la chambre mortuaire afin d'écarter les nuées de mouches qui, en cette période de l'année pullulaient et étaient attirées par les cadavres...

En début de soirée, des parents de M. Vallée nous ont demandé de garder les décombres pour éviter les pillages. C'est une coïncidence, mais dans la nuit, une balle perdue, sans doute tirée depuis le dépôt de munitions de la Lisière, a atteint le talus où nous nous trouvions et a touché le cordeau à linge sous lequel nous étions assis. Nous avons eu très peur...

Par la suite, malgré les gardes organisées, les pillages n'ont pu être évités...

Lors de l'inhumation, j'étais l'un des porteurs du cercueil de mon ami Bernard Lelièvre... »⁵

⁴ Témoignage de Mme Y

⁵ Témoignage de M. Marcel Duval

Face à la catastrophe et en l'absence de son maire comptant parmi les disparus, la commune doit s'organiser pour régler trois problèmes urgents :

- Les décombres de la maison : les membres de la famille s'y emploient.
- Les dégâts occasionnés à l'église : le souffle de la déflagration avait ébranlé le clocher et brisé les vitraux ; l'abbé Boissière organise un chantier de bénévoles destiné à débayer les gravats qui encombrant l'intérieur et à masquer les ouvertures par des moyens de fortune.⁶
- Les funérailles : il est décidé qu'un service unique sera organisé pour toutes les victimes. C'est un habitant des Loges, membre de la famille Vallée, qui va prendre livraison des cercueils à Livarot ; au retour sa cargaison vue du ciel paraît suspecte à l'aviation alliée qui mitraille l'attelage lorsqu'il passe à proximité du dépôt de munitions de La Lisière... »⁷

Parmi les dix victimes, huit sont inhumées dans une fosse commune, parfaitement identifiée et toujours visible dans la partie du cimetière au Nord de l'église. A la demande de leur famille, la gardienne Mme Brault et sa fille sont enterrées dans une autre commune.

Ainsi donc, ce 25 juin 1944 le destin a frappé tragiquement à Sainte Marguerite des Loges en faisant par surprise et de façon totalement fortuite dix victimes civiles. Elles comptent parmi les 8 000 que la bataille de Normandie a occasionnée dans le Calvados.

La ferme de Belleau ayant été reconstruite en 1950, le seul souvenir qui subsiste de cette tragédie est constitué par les noms de ces victimes, gravés sur le monument aux morts.

L'adage « en toute chose malheur est bon » ne peut certainement pas s'appliquer à cette circonstance. Toutefois, c'est à cet événement que l'église doit d'être dotée de vitraux de facture moderne, non figurative, qui contribuent tant à faire son originalité. Il faudra pour cela attendre 14 ans ; c'est en 1960 qu'ils seront réalisés par M. Pelletier, maître-verrier à Bayeux.

Joël Coignard

Remerciements :

A la Société Historique de Vimoutiers qui a bien voulu communiquer le Journal de M. Cabaret et en autoriser la reproduction.

Aux témoins qui ont tous prêté leur concours et leurs documents sans réticence, mais demandant pour la plupart, à rester anonymes.

⁶ D'après le témoignage de M. Z

⁷ Témoignage de Mme X.



Ils s'aimaient sur la terre, Dieu les a réunis dans le Ciel.

Souvenez-vous dans vos prières
de

Gilberte VALLÉE

rappelée à Dieu le 25 Juin 1944
à S^{te} Marguerite des Loges (Calvados)
dans sa 22^e année

Seigneur, vous avez emporté comme en un
tourbillon celle qui nous était si chère et qui
faisait le bonheur de notre vie.

Il y a dans une mort prématurée plus de
douleurs épargnées que de joies ravies.

Souvenez-vous dans vos prières
de

Bernard LELIÈVRE

rappelé à Dieu le 25 Juin 1944
à S^{te} Marguerite des Loges (Calvados)
dans sa 26^e année

C'est un don de Dieu, de mourir jeune et
sans tache ; la raison ne nous le dit pas, mais
la foi nous le persuade.

Vous n'avez point perdu votre fils, vous l'avez
rendu à Celui qui vous l'avait prêté.

Miséricordieux Jésus, donnez-leur le repos éternel ! (300 j. d'ind.)



A L'HEURE DE LA PRIÈRE, SOUVENEZ-VOUS DE



Madame Charles VALLÉE
Mademoiselle Gilberte VALLÉE
Monsieur Charles VALLÉE

*Décédés tragiquement
des suites d'un bombardement
aérien, à Ste-Marguerite-des-Loges
le 25 Juin 1944,
à l'âge de 48 - 21 - 52 ans*

Images « In memoriam » réalisées par la famille Vallée peu après la tragédie

Conférence de M. Lucien Levillain donnée le 16 février 2000 au collège Notre-Dame d'Orbec à l'initiative de Mme Fosse et de M. Beaudet.

L'OCCUPATION

"L'occupation allemande a été très dure à supporter pour les jeunes. Sur la côte, l'Occupation était pesante. A Trouville, il y avait un Allemand pour un habitant. Je travaillais au garage depuis deux ou trois jours quand les Allemands sont venus me réquisitionner. L'armée allemande est arrivée fin juin 1940 et a commencé à piller. C'était un pillage organisé. Ils avaient relevé le taux du mark de 5 fois la mise et achetaient. En juillet, août, septembre, octobre, il n'y avait plus rien dans les magasins. On a donc passé un premier hiver terrible ; tout le monde a été démuné et dépassé. Cet hiver a marqué beaucoup de Français. Après on s'est organisé pour la nourriture. Avec les Allemands, il y avait beaucoup de contraintes et de vexations. Il fallait monter les gardes, descendre du trottoir quand on les croisait. Il fallait faire des exercices de démonstration : deux Allemands encadraient quatre jeunes. On a subi des piqûres car ils avaient peur qu'on les contamine. Moi je travaillais dans un garage où nous étions 45 ouvriers et comme nous étions toujours avec les soldats allemands ils avaient peur qu'on leur transmette des maladies.

Comme il y avait le couvre-feu et aucune distraction, nous qui avions 17-18 ans organisons des bals clandestins. Chaque fois, des Allemands venaient et nous étions obligés d'y renoncer. Et puis, il y avait de nombreux incidents. Dès 1941, j'ai eu des baïonnettes braquées sur le ventre parce qu'on était quelques uns à vouloir discuter avec les Allemands. J'en avais assez mais pour entrer dans la Résistance ce n'était pas facile. Il fallait trouver un réseau. J'ai été embarqué dans la Résistance début 1942 par un camarade d'école, Lucien Lemarié. Je suis entré dans un réseau communiste : le Front National et plus particulièrement dans l'une de ses branches qui était le Front Patriotique Jeunesse. Notre travail consistait à distribuer des tracts, coller des affiches, coller des têtes de mort sur les portes des collabos pour déstabiliser la collaboration. La liaison était faite par une jeune fille qui a été arrêtée et qui ne nous a pas donnés.

Au garage, comme on était 45, je donnais des tracts, je donnais des petites vignettes qu'on vendait 2F, 1F et 50 c suivant la richesse des gens pour pouvoir faire nos tracts. J'en ai donné à mon camarade Dobert qui travaillait avec moi au garage depuis 1940 et qui m'a dit : *Mais couillon, moi je fais partie d'un réseau.* Quand l'agent de liaison de mon réseau a été arrêté, le contact a été perdu entre les trois membres qui le formaient. J'ai contacté Henri Dobert et, par son intermédiaire, je suis passé d'un réseau communiste à un réseau anglais. C'est bizarre mais c'est comme ça. Mon travail avait changé de nature ; je devais faire du renseignement. Nous avons fait notre travail avec Henri Dobert jusqu'à notre arrestation suite à un attentat manqué contre le chef du R.N.P. à Trouville : Laplanche.

L'arrestation de Dobert va avoir lieu le lundi 6 septembre 1943 et là, la gestapo va commettre

pour le sel à mettre dans la soupe. Et puis il leur arrivait de temps en temps, tous les 15 jours-3 semaines, quand ils étaient de bonne humeur, de nous apporter un bidon de bière 0°, bière sans alcool. Ils étaient payés pour ça.

Nous les Français, après avoir mis quelques marks de côté pour les ramener, on avait fait une banque. Tout le monde apportait ses marks de fin de mois et s'il y en avait un qui n'avait qu'un mark et puis l'autre 10, ça ne faisait rien, tout allait à la communauté.

Maintenant ces billets-là ne valent pas moins de 10 000 F chaque. Mais moi, ça ne partira pas. En France, il y avait deux camps de concentration.

Pour entrer dans le réseau Buckmaster, j'ai signé une feuille d'engagement avec les anglais. J'ai un contrat d'engagement. J'ai été démobilisé le 4 janvier 1946 : *engagé volontaire pour la durée de la guerre à compter du 1er juin 1943 au réseau Buckmaster... en qualité d'agent P1. Arrêté le 6 septembre 1943. Déporté jusqu'en 1944.* Etant rentré fin mai, 8 mois se sont passés avant que je sois démobilisé et c'est pour ça que la DGER est revenue pour me demander si je voulais travailler pour eux, les services secrets, vers septembre-octobre 1945. On m'a dit, quand je suis rentré, que j'étais toujours sous contrôle de l'armée.

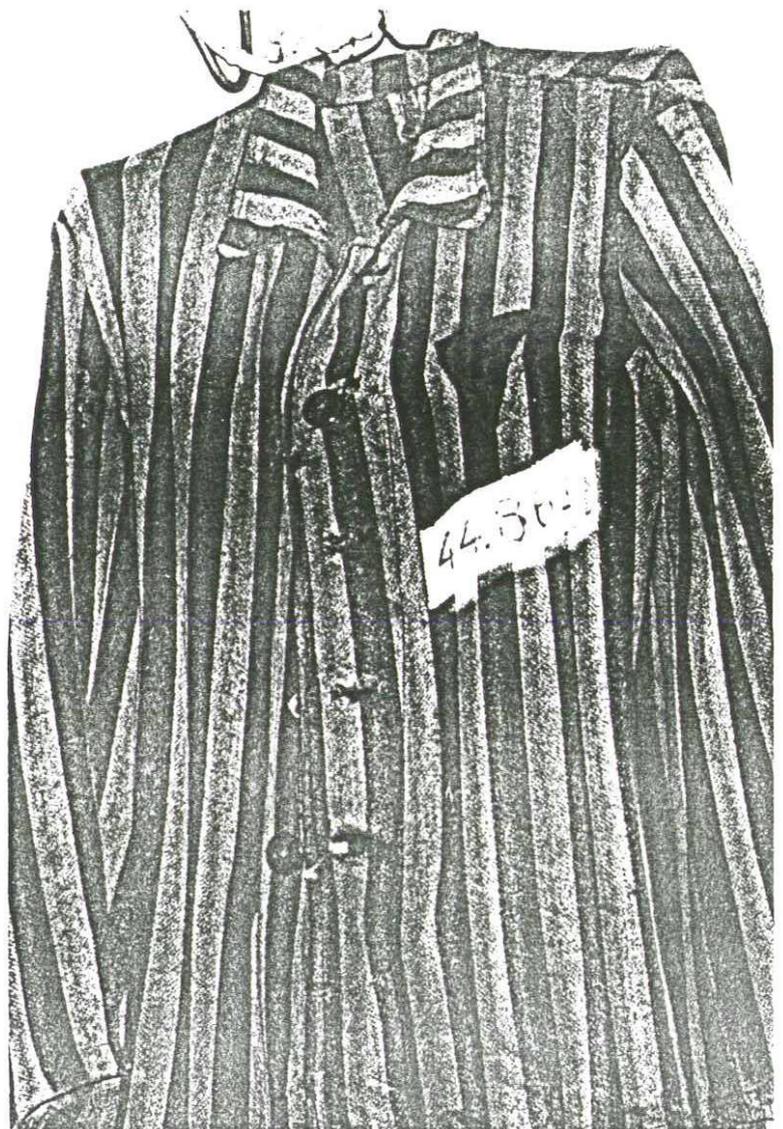
Résistant et déporté

M. Lucien Levillain témoigne

Nous voulions parler, être entendus enfin dit Robert Antelme (1917-1990) dans *l'Espèce humaine* (1947) mais, *A nous, ce que nous avons à dire commençait alors à paraître "inimaginable"*.

L'OCCUPATION

L'occupation allemande a été très dure à supporter pour tous. Sur la côte, l'Occupation était pesante. A Trouville, il y avait beaucoup d'Allemands. Après la débâcle, nous avons repris le travail depuis deux ou trois jours quand les Allemands sont venus nous réquisitionner. L'armée allemande est arrivée fin juin 1940 et a commencé à piller. C'était un pillage organisé. Ils avaient relevé le taux du mark de 5 fois la mise et achetaient. En juillet, août, septembre, octobre, il n'y avait plus rien dans les magasins. On a donc passé un premier hiver terrible ; tout le monde a été démuné et dépassé. Cet hiver a marqué beaucoup de Français. Après on s'est organisé pour la nourriture. Avec les Allemands, il y avait beaucoup de contraintes et de vexations. Il fallait monter les gardes, descendre du trottoir quand on les croisait. Il fallait faire des exercices de défense passive : deux Allemands encadraient quatre jeunes. On a subi des piqûres car ils avaient peur qu'on



La tenue rayée de M. Levillain, son matricule et le triangle rouge marqué de la lettre F : "déporté français".

les contamaine. Moi je travaillais dans un garage où nous étions 45 ouvriers et comme nous étions toujours avec les soldats allemands ils avaient peur qu'on leur transmette des maladies. Comme il y avait le couvre-feu et aucune distraction, nous qui avions 17-18 ans allions dans des bals clandestins. Chaque fois, des Allemands venaient et nous étions obligés d'y renoncer. Et puis, il y avait de nombreux incidents. Dès 1942, j'ai eu des baïonnettes braquées sur le ventre parce qu'on se moquait d'une jeune fille accompagnant un Allemand. J'en avais assez mais pour entrer dans la Résistance ce n'était pas facile. Il fallait trouver un réseau. J'ai été embarqué dans la Résistance début 1942 par un camarade d'école, Lucien Lemariey. Je suis entré dans un réseau communiste : le Front National, et plus particulièrement dans l'une de ses branches qui était le Front Patriotique Jeunesse. Notre travail consistait à distribuer des tracts, coller des affiches, coller des têtes de mort sur les portes des collabos pour déstabiliser la collaboration. La liaison était faite par une jeune fille qui a été arrêtée et qui ne nous a pas donnés.

Au garage, on était 45. Je ne donnais des tracts qu'à quatre ou cinq camarades, je donnais des petites vignettes qu'on vendait 2F, 1F et 50 c suivant la richesse des gens pour pouvoir faire nos tracts. J'en ai donné à mon camarade Dobert qui travaillait avec moi au garage depuis 1940 et qui m'a dit : *Mais couillon, moi je fais partie d'un réseau*. Quand l'agent de liaison de mon réseau a été arrêté, le contact a été perdu entre les trois membres qui le formaient. J'ai contacté Henri Dobert et, par son intermédiaire, je suis passé d'un réseau communiste à un réseau anglais. C'est bizarre mais c'est comme ça. Mon travail avait changé de nature ; je devais faire du renseignement. Nous avons fait notre travail avec Henri Dobert jusqu'à notre arrestation suite à un attentat manqué contre le chef du R.N.P. à Trouville : Laplanche.

L'arrestation de Dobert et Capron va avoir lieu le lundi 6 septembre 1943 vers 21h et là, la gestapo va commettre une erreur impensable en omettant de leur mettre les menottes et de les fouiller. Lors d'une perquisition chez le coiffeur Eichler Joseph qui faisait partie de notre groupe, Dobert a abattu le chauffeur de la gestapo et s'est enfui ainsi que son ami Capron.

LA PRISON

Dans l'entrefaite, je vais être arrêté (1) comme complice avec Eichler et Féron Roger. Je suis arrêté le vendredi matin à mon travail. Va commencer un périple. De ce jour, on va être tout le temps enchaînés : menottes et chaînes. Ça sera comme ça pendant quatre mois et demi. On est emmenés à la prison de Caen et enfermés dans une petite cellule de 2mX3 où il y a une tînette en bois, pas d'eau à l'exception d'une gamelle d'un litre par jour, pour se laver et boire.

A la prison, on a eu froid, faim et soif. On a eu froid parce qu'il n'y avait pas de chauffage et que le soir il fallait se déshabiller et mettre ses affaires devant la cellule. Il n'y avait pas de drap et une seule couverture. On a eu faim parce que pendant quatre mois et demi nous n'avons eu à manger que du trognon de chou et, épisodiquement, un morceau de fromage 0% et 250g de

(1) Le 10 septembre 1943

pain. Par contre quand on partait à un interrogatoire, on partait le matin vers 4 ou 5 heures et on revenait à minuit sans avoir rien mangé de la journée.

Le seul moment de bonheur dans la prison, c'est quand, par la surcharge des arrestations de décembre, je me suis trouvé dans la cellule du Dr Hautechaud (2). Après nous avons été appelés le 24 janvier 1944 pour être transférés. Entre deux, pendant notre séjour en prison, il y a eu deux séries de fusillade. J'ai dit adieu à mon cousin qui a été fusillé avec d'autres camarades. Avec le Dr, on attendait la mort tous les jours mais elle n'est pas venue. Le jour de notre départ à la gare de Lisieux, le chef de gare a été assez gentil pour retarder le départ du train de 10 minutes pour que nous puissions parler à notre famille. L'anomalie de notre transfert, c'est que nous qui n'avions connu que les chaînes et menottes, ce jour-là, nous n'avions ni les unes ni les autres. Là, on savait qu'il y avait un piège car, vous savez, en prison on vieillit rapidement. La prison de Caen sentait la mort et quand on l'a quittée ce fut avec joie car on ressentait déjà le crime qu'ils ont fait au mois de juin (3). C'est drôle. On pressentait qu'ils tueraient tout le monde. Transfert à Compiègne avec chacun une mitraillette dans le dos ; 18 S.S. nous accompagnaient plus les officiers. Le piège était à la salle d'attente de Compiègne. Comme par hasard les S.S. sont partis, il n'en restait plus qu'un et, comme par hasard, il y avait un panneau qui était ouvert et, comme par hasard, le vent frais venait nous fouetter le visage. Là pas un de nous des 17 hommes et une femme - Mlle Bouffay - n'a bougé. De l'autre côté on savait qu'on serait tous assassinés. On a été emmenés à Compiègne.

COMPIEGNE

Compiègne ça a été le paradis pendant deux jours. On pouvait parler, aller où on voulait.

Le jeudi matin, réveil à 3H. Métamorphose totale de la part des S.S. On a commencé à être schlagués.

LE VOYAGE

Un voyage effroyable ; la misère. Nous sommes arrivés en Allemagne. Réception. Mise en scène. Au petit jour. Projecteurs.

Pendant le voyage on nous a enlevé nos chaussures, il y a eu des évasions, des assassinats le long de la voie ferrée.

Pendant le voyage, nous n'avions qu'une tinette par wagon.

(2) Docteur Paul Hautechaud de Fervaques, responsable du réseau Jean-Marie Bückmaster arrêté le 17 septembre 1943 et mort en déportation le 11 mars 1944.

(3) Exécution le 6 juin 1944 des 88 prisonniers détenus pour les Allemands dans la prison de Caen.

Le numéro 12 de Témoignage Chrétien paru fin juin 1944 écrit :

A Caen, on tue par mépris de la vie, pour se dispenser de chercher une solution au problème des prisons qui pourraient être libérées par l'avance des alliés.

La soif. Un grand crime a été commis par la Croix-Rouge allemande qui nous a servi une soupe si salée que c'était la soupe de la mort, à devenir fou. On a jeté notre soupe, on se foutait des coups, on n'était plus là.

L'arrivée en Allemagne. En ombres chinoises, vous voyez tous les S.S. Une haie de S.S. à chaque sortie de wagon. Devant, deux ou trois attendent avec 7, 8, 10 chiens le signal de les lâcher. Nous recevons des coups de matraques pendant un kilomètre et demi jusqu'à l'entrée du camp. Certains ont des côtes cassées, des jambes cassées, des morsures.

BUCHENWALD

La vie dans le petit camp ne peut excéder trois mois. Nous, on va y passer trois semaines. C'est la rééducation allemande. On nous habille n'importe comment, on nous tond partout et après nous avoir mis dans un bain, on nous met dans d'anciennes écuries. On ne peut pas s'y asseoir. On ne peut s'allonger que tête-bêche : 8 par travées ; 48 par box. L'interprète arrive et là, on nous dit qu'on n'est plus rien. Vous êtes des untermensch, c'est-à-dire des sous-hommes. On n'est plus que des stück, des morceaux. Pour un S.S., on n'a pas plus d'importance qu'une pelle, une pioche.

On entend les mêmes discours. L'expression "peine de mort" va être répétée des dizaines de fois. Vous arrivez, vous êtes tout neuf, il y a 24h que vous êtes là-dedans et vous voyez votre premier crime. Ça vous révolte et 48h après c'est fini. Des assassinats, on en voit partout car le chef de block et les stubendienst (4) ont droit de vie et de mort sur vous.

Le Dr Hautechaud, dès le départ, va se rebeller. On va se planquer à une dizaine et on va déchirer une couverture. Si on est pris, on est pendus. La rééducation consiste aussi à vous mettre nu et à vous laisser ainsi 3-4h. Sur les pentes de l'Esterberg à 600m d'altitude, en janvier-février, il fait -20° et quand ça se radoucit, la neige tombe. Je me demande encore comment j'ai résisté.

Ce furent trois semaines pendant lesquelles les S.S. veulent qu'on devienne des loques, qu'on n'ait plus d'esprit, plus rien. C'est l'aviissement total. La durée de vie normale dans le système du Grand Reich, le règne de mille ans est de 270 jours, 9 mois pour le plus solide, le plus costaud. Au petit camp, elle aurait duré à peine 3 mois.

Quand j'étais au block 62 du petit camp de Buchenwald, j'ai vu un membre de la gestapo de Bordeaux qui a été reconnu par des Bordelais. Le deuxième jour, il y avait une grande vasque avec juste un écoulement et tout le monde était là avec ses mains à fermer l'écoulement; la vasque s'est remplie et, pour vous dire comment on arrive à devenir insensible à tout, j'ai vu mourir le gars.

Une autre fois, avec le Dr Hautechaud, je mangeais. Un Polonais nous appelle. Les Russes lui sautent dessus et l'étranglent devant nous et on a continué à manger et je n'ai pas bougé le petit doigt.

(4) Responsables de la propreté.

On nous a fait défiler pendant 15 jours devant le cadavre d'un petit jeune qui avait 18-20 ans. Il avait volé une tranche de pain. Il y avait une pancarte : *je suis un voleur*. Ils l'ont mis torse nu, la journée, la nuit, et quand il est mort, ils l'ont arrosé au fur et à mesure et ils en ont fait un bloc de glace. Et tous les jours, tous les jours, on était obligés de regarder ça. Alors, vous voyez, ils font ça pour vous déstabiliser complètement. Et on résiste à ça.

Contrairement à ce qu'on pourrait croire, on voyait peu les S.S. dans la journée, aux appels et c'est tout. Au petit camp, les kapos et leurs sbires, les stubendienst, avaient droit de vie et de mort sur nous. Ils étaient 3 ou 4 pour 600 hommes. On ne les regardait jamais car on avait peur qu'il y ait un contact visuel entre nous et que ça soit fini. D'un seul coup, ils commençaient à vous taper dessus et ils vous tuaient sur place ; ils tuaient tous les jours . Quand il y avait un mort, à l'appel il fallait prendre le mort pour qu'il soit avec nous. Après on le mettait devant dans la neige et puis la charrette passait le matin. C'est difficile à expliquer. Par contre, en kommando la vie était moins dure, heureusement, parce que l'on n'aurait jamais tenu.

Je ne vous ai pas parlé de la carrière où on allait en claquettes en bois qui ne tenaient pas. On les perdait. Le lendemain matin, vers 3h30, il fallait sauter pour avoir une paire de claquettes. Alors moi, je n'en ai pas et je vais passer une journée à marcher dans la boue froide, gelée, dans la neige, une journée dans la carrière jusqu'au soir à prendre des pierres, les monter pieds nus. Alors le soir, j'étais tellement frigorifié que je me dis, tant pis, je vais redevenir un criminel mais je vais faucher une paire de claquettes. Parce que la claquette en bois, c'est pas grand chose, c'est rien, mais c'est mieux que d'être nu-pieds.

Ensuite je quitte le camp et le Dr Hautechaud. C'est la déchirure.

Je suis mécano. Je passe un test ; je vais être un spécialiste et ça me sauvera.

Le Dr Hautechaud a été envoyé en Strafkolonne (5). Il s'agissait de mettre dans des tinettes en bois les excréments de la fosse qui provenaient des toilettes des 40 000 détenus. Ces excréments servaient d'engrais aux jardins des S.S. et prairies des paysans. Le Dr s'est blessé et sa plaie s'est envenimée. Il était parké dans un block spécial. La strafkolonne ne durait pas plus de 8 jours. Quand ils étaient dans cette merde, des fois, les kapos les poussaient.

Le Dr Hautechaud avait annoncé sa mort.

SCHONEBECK

Je pars dans un kommando à 200 km de Buchenwald où ils ont besoin de main-d'oeuvre car il ne faut pas oublier que l'Allemagne est en guerre depuis un bon moment. Si la vie s'est adoucie dans certains camps c'est qu'il fallait garder les prisonniers en vie un peu plus longtemps pour qu'ils puissent produire.

Je suis allé dans une usine de fabrication de bombardiers Junker 88.

Le voyage a été terrible. Dans ce convoi, nous étions une quarantaine dans chaque wagon et

(5) Colonne punitive

on va subir les pires sévices.

A Schönebeck, un beau soleil, pas de neige et une bonne soupe. Elle sera unique. Notre vie sera moins dure que pendant la rééducation mais triste, infernale, avec des appels, toujours des appels. Quand il y a une évâsion, on doit passer 24h debout sans bouger.

Il y eut des moments de joie aussi. On va narguer les Allemands en peignant nos murs de block et en faisant une Tour Eiffel, une belle quille. Ils ne comprenaient plus. On combattait encore. C'était une sorte de résistance. Toutes les régions étaient représentées allégoriquement : la Normandie, la Côte d'Or...

Quand on est arrivés au camp, à Schönebeck, il y avait environ 1000 détenus. Moi, j'arrivais en renfort avec 40 français. En tout, il n'y avait que 80 français sur 1000. Il restait des Russes, des Polonais et des prisonniers d'autres nationalités. Alors nous, on se serrait les coudes et on se déplaçait toujours à 3 ou 4. Les Français étaient "sales" et avaient tous les défauts. Un beau jour, il y a eu d'autres convois. On était alors 120 puis on a fini à environ 400 ou 500 français dans ce kommando-là. Alors, on a dit : *puisque les Français sont si emmerdants, si sales, si laids, mettez-les ensemble* et le block 4 est devenu français comme le block 9.

On faisait beaucoup de sabotage, organisé et individuel. Si la moitié des bombardiers Junker 88 ont capoté, le kommando y est pour quelque chose. La pièce maîtresse de l'ossature d'un bombardier est une espèce de fer en U et mes copains avaient le culot de couper le fer en U en deux et de souder les deux morceaux. Le bombardier démarrait. S'il n'était pas chassé, s'il n'y avait pas de turbulence, il volait bien mais dès qu'il avait un incident quelconque, un petit problème, ça cassait.

Quand on a fait notre évacuation, j'ai fait à peu près 500 km sur route -on est remontés sur Berlin puis sur Schwerin- on était heureux parce qu'on reconnaissait les bombardiers qui étaient à droite, à gauche et qui sans raison étaient abattus. On se disait : *Tiens, il vient peut-être de chez nous celui-là.*

Moi, j'ai fait mon premier sabotage sans le vouloir. Je m'aperçois que ce qu'avait fait mon doubleur ne correspondait pas au plan. Alors je vais voir un copain que je connaissais à peine mais qui était français et je lui expose la situation. Il me dit : *Tu continues, ce n'est pas toi qui as commencé.* Et j'ai fait 1500-2000 pièces comme ça. Les premières pièces étaient toujours contrôlées mais il suffisait que ça ait été un français qui ait fait un contrôle à l'envers exprès. C'était trop difficile de retrouver le responsable. Le sabotage, c'était plus fort que nous. C'était incorrigible. C'est dans le sang, je n'en sais rien.

Quand il nous prenait des fois de ne pas vouloir marcher au pas, on en avait pour la matinée à rester debout et à marcher sur la place d'appel en rond. Un jour, je suis avec mon copain de Rouen, James L'Arminie, et on décide de marcher sur le gazon du camp. On n'avait pas fait cinq pas que l'on tombe sur le Lagerältester, le commandant de camp mais détenu comme nous, alors on se dit qu'on allait avoir droit aux fünf und zwanzig, les 25 coups. Ceux qui les recevaient étaient quinze jours-trois semaines sans pouvoir s'asseoir. Le soir, on arrive sur la place d'appel. Habituellement, il y avait cinq ou six noms cités qui allaient recevoir les 25

coups. Ce soir-là, il y en avait un peu plus. On ne s'est pas présentés de peur de prendre nos 25 coups sur le derrière. Il y en a un de nous deux qui a dit : *quitte ou double*. Ils avaient tellement de monde à corriger qu'on s'est dit : *deux de moins, ils ne vont pas s'en apercevoir* et ils ne s'en sont pas aperçus. Notre audace avait payé.

Une autre fois j'ai échappé aux 25 coups. On avait un peu de tabac. Une alerte. Au début, on nous mettait dans les souterrains de l'usine et on fumait. D'un seul coup le Kapo arrive. J'ai été le seul à ne pas prendre les 25 coups car je m'étais écrasé la cigarette sous le bras.

Là-bas, au travail, on était une semaine de jour, une semaine de nuit. Quand on était de nuit, on touchait une soupe, notre morceau de pain avec le petit morceau de margarine, des fois une rondelle de saucisson ou une cuiller de confiture. Le morceau de pain était censé être mangé à minuit. Quand vous mangez votre soupe à 16h30, vous mettez votre bout de pain dans votre poche, vous avez encore faim. Il y a l'obsession du morceau de pain. Le premier jour, vous arrivez à le garder. Puis le deuxième jour, il est 23h, vous l'attaquez. Puis le surlendemain, c'est à 22h que vous le mangez. Puis après, j'ai dit, *c'est fini, moi, je mange ma soupe, mon morceau de pain*. Ce qui fait que je ne faisais qu'un repas. Je me disais, quand j'avais fini, *je ne remangerai que demain à 16h30, c'est tout*. J'ai jamais pu garder un morceau de pain.

Au travail, on nous payait avec des marks de camp de concentration. Ces marks-là, c'était pour semer la zizanie et développer la compétition entre détenus. A la fin du mois, il y en avait un qui touchait par exemple 4 marks, l'autre 6. C'était pour toucher nos cigarettes. Nous touchions 10 cigarettes par mois, mais on ne nous les a pas toujours données. Le restant était pour le sel à mettre dans la soupe. Et puis il leur arrivait de temps en temps, tous les 15 jours-3 semaines, quand ils étaient de bonne humeur, de nous apporter un bidon de bière 0°, bière sans alcool. Ils étaient payés pour ça.

Nous les Français, après avoir mis quelques marks de côté pour les ramener, on avait fait une banque. Tout le monde apportait ses marks de fin de mois et s'il y en avait un qui n'avait qu'un mark et puis l'autre 10, ça ne faisait rien, tout allait à la communauté.

Maintenant ces billets-là ne valent pas moins de 10 000 F chaque. Mais moi, ça ne partira pas. En Allemagne, dans mon block, la table où je me trouvais était juste devant le chef de block qui était un Turc, Albert. Il n'était pas mauvais. Quand il y avait la fouille, j'avais toujours mon paquet de près sur moi et hop, je le jetais dans le bureau d'Albert. Les S.S. fouillaient pour trouver les boîtes, les fume-cigarette. Ils en faisaient un tas et les vendaient ensuite. Et nous, pendant 3-4mois, on recommençait à fabriquer des objets. Moi, j'ai ramené ma boîte, j'ai ramené mon fume-cigarette, mes outils.

FAIM-SOIF-FROID

Je crois que le premier ennemi a été le froid. Les S.S. après.

LE RETOUR

En 45, ce fut l'évacuation des camps. Les chefs de block qui n'avaient pas été réguliers ont été

pendus dans le camp même, deux jours après la libération du camp. Albert, mon chef de block, un Turc, était interprète à la gestapo d'Angers. Lui n'a pas été poursuivi car il était bien avec nous. Bien, entendons-nous. Un pot de confiture de 5kg arrivait, il commençait par s'en remplir deux bocaux et un bocal pour les stubendienst et le pot était vidé de moitié. L'autre moitié devait être distribuée pour cent. Mais ça on s'en moquait car on avait la paix, on ne recevait pas de coups avec lui et c'était énorme.

Il y eut des évacuations par trains, par bateaux, en camions. Les pires de toutes furent celles qui se firent par trains car les prisonniers étaient transportés sur les plateaux. La plupart des quelques trains qui ont quitté Buchenwald ou les grands centres convoiaient des prisonniers sans nourriture et sans eau. Quand les Américains sont arrivés, à la fin, sur un convoi de 1500 déportés, il y avait 1485 morts et 15 survivants.

Moi, j'ai fait une des marches de la mort

La marche à pied a duré 23 jours. On ne se lavait pas et on buvait quand on le pouvait. Il ne fallait pas s'arrêter aux flaques d'eau sinon on était abattus. On buvait dans les ruisseaux et on a mangé des betteraves à vaches. Durant l'évacuation, à côté de Potsdam, les femmes étaient là avec leurs gamins et tout le monde nous jetait des pierres et nous crachait dessus. Il faut subir tout ça. Nous criions : *A boire, à boire*. Un couple est arrivé chacun avec sa petite cafetière. J'ai sorti ma mütze, le chapeau rond, et ils m'ont servi le café dans ma mütze et je les ai vus se faire matraquer.

Le 3 mai au soir, on sort d'un petit village et là il y a plein de jeunes S.S. qui sont en train de faire tout sauter. Tous les camions, les tanks brûlent et notre commandant nous fait arrêter à 500-600 mètres d'eux dans une clairière et on se dit : *quand ils vont avoir fini de griller tout ça, ils vont venir nous descendre*. C'est encore la peur qui nous a fait partir. On s'est échappés. On est partis dans la nuit, un par un et ce qui est formidable et que je n'ai jamais compris c'est que sans boussole, sans rien, on partait dans un bois et on s'est retrouvés 6-7h après. Ça ne s'explique pas.

Ma première vision des soldats américains en pleine chasse : ils ont abattu un chevreuil qu'ils ont posé sur leur capot. Les Américains nous indiquent un camp de centralisation dans les bois. Il y avait environ 20 à 25 000 prisonniers qui étaient dans une immense prairie. Il y avait de tout : de la Luftwaffe, des S.S.

Les Américains ne voulaient pas que nous rentrions dans leurs bureaux car nous sentions trop mauvais. Alors nous avons passé notre première nuit dans le bois. Nous étions dix et nous nous sommes organisés. Deux aux pommes de terre, deux au café.

Des camarades qui se sont évadés le premier jour ont été emmenés par les Américains dans un château. Ils avaient fait des Allemands prisonniers et ce sont les Allemands qui étaient leurs serveurs, qui faisaient le lit, qui les nettoyaient et ils ont eu, eux, une libération de luxe. Tandis que moi, j'ai vu la mort jusqu'à la fin, tous les jours, et ça, ça a été horrible. Dans les statistiques officielles, pour cent déportés qui sont rentrés, il y a eu 40 survivants et pour cent déportés qui ont fait les marches, il n'y en a plus que 20.

J'ai tenu un carnet de route. Mon dernier coup de crosse sur la tête, je l'ai reçu le 1er mai. Le 1er mai aurait pu être mon jour de mort et ça a été mon jour de résurrection le soir parce que la Croix-Rouge Internationale avec son petit avion a réussi à nous survoler et le 1er mai au soir, les camions blancs sont arrivés. C'étaient des Suédois et des Norvégiens qui nous ont donné un colis de 3 kg à chacun. Et le matin, je peux être tué. Et si je ne suis pas tué, c'est parce qu'après le coup de crosse, je suis tombé parmi les autres et je me suis sauvé à genou. Si j'étais resté debout, ils m'achevaient.

J'ai noté toute ma marche, j'ai noté mon retour sur un carnet. A la prison, j'avais tenu mon livre de bord derrière des lettres de ma mère.

Cette période de l'évacuation a été terrible. Les ordres étaient arrivés de nous exterminer et, dans notre camp, on a construit ce qu'on appelait "la piscine" c'est-à-dire notre propre fosse. Et tous les jours, quand je sortais de mon block 4, je passais devant.

Pendant les 23 jours, une étude a montré que notre apport de calories se limitait à 600 alors qu'il nous aurait fallu un apport de 3000 à 3500 calories étant donnés les efforts que nous fournissions.

Les betteraves étaient parfois distribuées à la fourche. Si on en attrapait une, il fallait être protégé par les camarades car nous étions tous affamés et comme des chiens qui se battaient pour la nourriture. On partait dans un coin et on se partageait le repas. Sur la route, on a rarement mangé des aliments cuits.

Quand on arrivait en fin de colonne, qu'on avait un camarade épuisé, on le soutenait par le bras, on essayait de le sauver et puis quand on en avait marre, on le lâchait et quelques minutes après on entendait des mitraillettes. Ça, c'est effroyable. On a vécu sans arrêt avec la mort. A une minute près on ne savait pas si on allait mourir ou pas. Voyez la grange de Gardelagen dans laquelle se trouvaient 1016 détenus comme nous et sur laquelle ont été lancées des grenades incendiaires. Elle a ensuite été enflammée. Il n'y a eu que 8 survivants.

Quand on nous enfermait dans une grange, c'était fou. On couchait dans le purin. On sentait mauvais.

J'avais la dysenterie, une maladie terrible. On a mal au ventre ; on défait son pantalon ; rien ; on remet son pantalon et toute l'eau sort. On se vide sans se nettoyer.

Quand on a été libérés, c'est une autre histoire. J'ai été mal libéré. J'ai été refait prisonnier par les Américains. Je leur en ai voulu ; énormément. J'ai éprouvé beaucoup de haine pour eux.

Je suis rentré le 25 mai. La mort, je l'ai vue jusqu'au 21 mai. Certains de mes camarades sont morts à la frontière hollandaise. C'est terrible. Les Américains se sont conduits cavalièrement. On sentait mauvais.

Dans un petit village, Sülstorf, où à peu près 150 déportés français, russes, belges, italiens polonais, hollandais étaient centralisés, on avait tué un cochon et un mouton et fait les poulaillers. On avait faim et on était toujours aussi sales, puants et barbus et pleins de poux. On était dans une sorte de dancing-salle des fêtes. Le bourgmestre du village est allé se plaindre aux Américains et, le matin, les Américains ont redonné aux Allemands le demi-

cochon qu'il restait à partager et le demi-mouton. Ça, je ne leur pardonnerai jamais, tout simplement parce que ça a coûté la vie à des copains. C'est idiot mais c'est comme ça.

On nous a embarqués dans des GMC et on nous a mis dans une clairière. Les Américains, baïonnette au canon, nous ont donné des tentes (10) et : *débrouillez-vous*. Nous étions environ seize par tente. On était bouclés. On n'avait plus le droit de bouger. Il n'y avait qu'une mare et pendant plusieurs jours nous n'avons bu que l'eau de la mare. Les Américains nous ont apporté un repas : deux pommes de terre et un petit morceau de viande. Nous avions deux mourants : Raymond Herbet et le cavalier Lafleur. On leur a donné les pommes de terre et la viande.

Je suis allé faire une corvée pour les Américains à bord d'une péniche qui se trouvait à côté. Le canal était large d'une quinzaine de mètres. Les Russes se trouvaient de l'autre côté.

La corvée consistait à ramasser des sacs de farine de 25kg. J'étais avec un copain polonais de mon âge. Quand on est montés dans le GMC, il y avait deux prisonniers de guerre français et des travailleurs civils. On me repoussait. Je puis. Ils se sont rachetés ensuite. Quand on m'a mis le premier sac sur le dos, je suis tombé et le polonais aussi. Corvée finie. Ils nous ont donné de la farine qu'on a mis dans notre veste. J'ai ramené ça et on s'est fait des galettes qu'on a mangées avec les poulets qu'on avait tués.

Puis on est allés se plaindre au commandement américain en signalant que s'il ne s'occupait pas de nos copains ils allaient mourir. Ils ont appelé une ambulance qui est arrivée le lendemain matin. Ils ont emmené les malades car sous les tentes, de l'autre côté, il y avait des morts. Là, ils se sont rendus compte qu'ils avaient fait une erreur. Il était trop tard ; la mort était là. Nous sommes restés cinq jours en cet endroit avant d'être emmenés à Schwerin à une douzaine de kilomètres de là. Quand on est arrivés à Schwerin, il y avait des affiches et on n'en croyait pas nos yeux : *détenu : la mort*. On n'avait plus le droit de rien toucher quand on est arrivés à Schwerin. La caserne était à côté et on a été parqués là. Et si je vous dis qu'il y avait par exemple un stand avec du pain blanc qui était là à notre portée et qu'il était gardé par un tank, est-ce que vous allez me croire ? Et que quand on s'approchait, il tirait et tapait dans la terre et on était piqués par les cailloux. C'est fou.

On est rentrés trois semaines après. On n'a pas eu de cadeau. Les deux derniers jours, je les ai faits sur des plateaux. Il tombait de l'eau, de l'eau... On était trempés. Une fois arrivés à la frontière hollandaise on nous a mis dans des tentes en attendant de trouver un autre train qui ait un toit. Et c'est là que nos derniers copains sont morts. Et puis je suis rentré dans l'anonymat ; à peine reconnu.

Merci aux toubibs.

Merci à la Croix-Rouge française et merci à tous ceux qui nous ont aidés.

LA READAPTATION

J'ai été détenu pendant 21 mois. Quand je suis rentré, le 25 mai 1945, je marchais encore comme tout le monde puis après plus rien, plus de jambe, plus de tête. Moi je n'étais plus là.

C'est mon père qui me l'a raconté. J'étais toujours en Allemagne. Je pesais 42 kg. J'ai été 6 mois avant de me remettre ; épreuve terrible. Je ne pouvais pas raconter, c'était trop gros. Comment dire à ma mère que, arrivant le vendredi, j'avais vu des copains mourir le lundi. On ne m'aurait pas cru.

Durant notre transfert, lors du rapatriement, nous sommes arrivés dans un village qui s'appelait Lüneburg. A Lüneburg, on nous a mis en démonstration. Sur la grand-place, près de la caserne, on nous a fait mettre tout nus. On nous a fait défiler devant toute la population. C'était en mai, il faisait froid. Nous sommes restés 2h nus. Quand on est arrivés à la caserne, dans la nuit on avait des morts. Ça, ça ne passe pas.

En rentrant, on ne pouvait rien dire. Même mes parents n'ont jamais su le centième de ce que j'ai subi.

Tous mes camarades n'ont pas vécu ce retour sur la route.

Il y a eu environ 75 000 à 80 000 déportés pour Résistance en Allemagne. Seulement 30 000 à 40 000 ont fait la route. Environ la moitié. Sur 25 000 évacués à Buchenwald, il y a eu 22 000 morts. Sur 764 déportés Résistants du Calvados, nous sommes rentrés à 216.

Il y a tous les absents, les inconnus. Les Allemands ont eu cette spécialité de vouloir cacher leur crime. Les corps des 88 fusillés à Caen n'ont jamais été retrouvés pas plus que ceux des fusillés à Rouen, au Madrillet. Le corps de Madame Hautechaud n'a jamais été retrouvé. Parmi tous ceux qui sont partis par la cheminée, l'identité de la moitié est demeurée inconnue.

Je me trouvais dans un petit camp privilégié par rapport à d'autres mais c'était l'un des 7 kommandos où la mortalité n'existait pas. Mort inconnu. On gazait les prisonniers et on les brûlait sans acte d'état civil. C'était l'opération 14 F du Dr Erberg : *Tous les corps de détenus décédés à Schönebeck et Wemigerode seront transportés chez le Dr Erberg à Bernburg et seront incinérés même sans bulletin de décès.*

Nous faisons partie de l'opération 14 F3.

SURVIVRE

Je vous ai parlé mais je ne pourrai jamais vous faire vivre ne serait-ce qu'une demi-heure dans un camp parce qu'il n'y a pas les odeurs de la chair qui grille, il n'y a pas les odeurs de pourriture, il n'y a pas la peur du S.S. Quand on était au garde-à-vous, on ne savait plus où on était.

Ce qui me fait rire, c'est quand on me dit : *vous ne pouviez pas vous rebeller par moment ?* C'est du rêve. Quand vous preniez une correction, vous aviez du mal à vous en remettre. La vie était infernale, et la maladie... Je toussais en Allemagne, j'ai toujours été malade. J'ai vomi du sang. J'ai perdu connaissance et ne suis revenu à moi que trois jours après.

En déportation, il valait mieux mourir dès les premiers jours plutôt que de supporter la vie de prisonniers pendant des mois et des mois pour mourir à la fin. Si je suis là, c'est parce que j'avais un moral d'acier. Il faut le "vouloir vivre". Il y a aussi la solidarité des copains. En décembre 44, alors que je sortais pour la troisième fois de l'infirmerie, un camarade -Herbet

Raymond K.L.B. 30 792- qui avait le bonheur de recevoir des colis Croix-Rouge Internationale de 2-3 kg m'a donné un tricot. Ce tricot-là m'a sauvé la vie. Lors du second hiver, j'ai eu plus chaud. Il partageait aussi avec moi sa nourriture. Mon grand bonheur, c'est que sur la route je lui ai sauvé la vie.

En Allemagne, il fallait se maintenir et ne pas avoir peur d'aller se laver, même si l'eau était glacée, à 4h du matin. Je me suis lavé tous les jours, torse nu, malade ou pas malade. On n'avait pas de savon. On se lavait à la potasse ou à la soude. Des copains travaillant à la fonderie et galvanoplastie arrivaient à "organiser" (6) de la soude ou de la potasse et la ramenaient. Au départ, la peau s'en va puis elle s'endurcit.

Celui qui n'avait pas le moral y est resté. Je suis allé une fois à l'infirmerie. Je rentre avec deux Nantais. Pour être accepté à l'infirmerie, il fallait avoir 39° de fièvre. Si vous aviez en-dessous, vous receviez une bastonnade et étiez renvoyé. J'avais plus et j'ai été admis. Deux Nantais que je ne connaissais pas entrent et l'un d'eux me dit : *Tu sais, je vais mourir*. Le traitement en Allemagne était le suivant : on nous met sur une table, de la glace est cassée dans un grand bac dehors et notre couverture est trempée dans l'eau gelée, légèrement essorée puis enroulée autour de nous. S'il y a réaction, nous sommes sauvés et au bout d'un quart d'heure-vingt minutes, il y a des volutes de fumée. S'il n'y en a pas, on ouvre la couverture une heure après et le malade est mort. Les deux Nantais sont restés dans la couverture.

Parmi les déportés, quelques-uns avaient été arrêtés pour marché noir. Ce n'était pas des combattants. Nous, on sentait qu'il y avait la Résistance en nous qui nous avait forgés. Passer à travers les patrouilles le soir pour distribuer des tracts, ce n'était pas rien. On était solides moralement et physiquement. Je n'ai jamais eu un jour d'abattement. Je me disais : *Bon, allez, il faut y aller*. Maintenant, quand j'ai des coups durs, c'est ça qui me sauve. Je me rappelle toujours de l'Allemagne. Tout est relatif.

(6)Voler

Propos recueillis par Claude Lechopier lors d'une conférence donnée le 16 février 2000 au collège Notre-Dame d'Orbec à l'initiative de Mme Fosse, professeur d'histoire et de M.Beaudet, résistant.

Ursule, sanglier d'appartement

C'est en avril qu'Ursule-le-sanglier est entré dans une famille du canton de Pont-l'Evêque. Oui, "entré" au masculin car Ursule, en dépit de son nom est un mâle, un herbager dont le métier est pourtant l'élevage s'étant laissé abuser sur le sexe d'un marcassin de quelques heures. En tous cas, c'est le nom d'Ursule que prononça le chasseur en déposant dans les bras de son épouse le minuscule nouveau-né, "en livrée".

Cet après-midi là, trois amis étaient partis "au renard". La vie des campagnards a cela de bon que si on y travaille le dimanche, on peut s'octroyer des loisirs en semaine. Au grand ennui de leurs maîtres, leurs chiens levèrent une laie entrain de mettre bas. Sans songer à faire front, la bête dérangée se sauva parmi les fougères grand-aigle dont l'hiver avait cassé les tiges rousses, mais où les ronces, toujours vertes, formaient une trame de feuilles.

Nos trois hommes rassemblèrent leurs chiens et partirent par ailleurs, ennuyés comme les chasseurs conscients qui cherchent à protéger le gibier de leur plaisir à venir, mal à l'aise comme sont les hommes devant le prodigieux miracle d'une venue au monde, ne fut-ce que la naissance d'une bête.

A la soirante et n'ayant rien tué, sur le chemin du retour, ils firent un crochet pour repasser sur les brisées de leur involontaire forfait. La truie n'était pas revenue. Des marcassins deux étaient morts, un troisième gesticulait faiblement, cherchant à téter une mamelle qu'il ne trouvait pas.

- Eh bien, Ursule ton compte est bon! dit l'un en l'enfournant dans son carnier vide.

Son épouse accepta le nourrisson, l'installa avec une bouillotte dans une boîte à chaussures garnie de foin et prépara un biberon tiède comme elle aurait fait pour un agnelet privé de sa mère.

La vie de château

Durant plusieurs mois Ursule eut son biberon tous les trois heures, même la nuit; les boîtes en carton grandirent en même temps qu'Ursule, jusqu'au jour

où il choisit lui-même de s'installer sans vergogne dans un des fauteuils de cuir de la salle qui demeura par la suite son lit de repos favori, quoique bientôt la grosse bête tint à peine entre les deux bras, comme un cerneau de noix calé dans une coque trop étroite.

Le patron, s'étant aperçu de sa méprise quant au sexe, l'avait castré comme il faisait de ses veaux, et par prudence lui avait scié les crocs. Ursule ne lui garda pas rancune de ces mutilations, mais au contraire prit l'habitude de le suivre avec la fidélité d'un chien

Voilà comment Ursule est entré dans une famille normande, s'y taillant à coups de groin affectueux, d'oeillades coquines et de drôleries, une place de plus en plus importante.

Quand le maître est absent, Ursule fait de longues explorations dans les herbages, en compagnie de l'épagneul breton qui a participé à sa découverte et qui l'a adopté quoiqu'Ursule soit devenu trois fois plus gros que lui. Il malmène quelque peu les canards quand ceux-ci prétendent en user comme débarcadère, en sortant de la mare par l'endroit bourbeux où il aime se vautrer. Quand la porte de la cuisine s'ouvre, il accourt, monte le perron quatre à quatre, quitte à ressortir aussi vite si un moteur inconnu se fait entendre au bout de la rade. Surprise alors du visiteur qui descendant de voiture se voit accueilli par un sanglier adulte qui lui renifle les genoux sans manifester aucune intention de le toquer.

Que mange Ursule ?

Une fois connaissance faite, la question est toujours la même: "Que mange Ursule ?"

- De tout, il est plus omnivore qu'un chien, plus gourmand et délicat qu'un chat.

Pour Ursule tout est bon: reliefs de la table familiale, os de tout gabarit, croquettes du chien, raves crues ou cuites, pommes de terre des cochons, hachis d'orties mêlés avec du son de la pitance des oies, avec suprême récompense une pierre de sucre ou un morceau de chocolat qu'il vient prendre d'une hure délicate entre les lèvres du donateur. Il pratique aussi la resquille le temps qu'on rabatte le couvercle du coffre à grains et il chope délicatement les beurrées et les tartines de confiture quand il est admis à assister au petit-déjeuner. Cette diversité ne l'empêche pas de caver en ses loisirs dans les prés, grand amateur de larves et de racines. Quand on brasse à l'automne, il se régale aussi du marc de pommes; enfin, Ursule aime tout, même la graisse à traire dont il faut soigneusement fermer les boîtes

Cette belle vie durera-t-elle ?

Les temps ne sont plus où la conviction des citadins était que l'instinct sauvage reprend toujours le dessus. Comment les bêtes familières qui nous entourent seraient-elles jadis parvenues à la domestication, si l'acceptation ne s'était pas accrue en même temps que se prolongeait l'habitat avec l'homme ?

La vie en commun - à tous les degrés de l'échelle de l'être - est une concession perpétuelle où chacun respecte l'autre. Ursule, libre et familier, contribue par ses boutades et ses incartades, son indépendance mêlée à une acceptation voulue, à mieux faire connaître ce qui se passe dans la cervelle d'un sanglier. Son comportement est mû plus par la réflexion que par l'instinct, mais peut-être est-il différent de ses congénères car il n'a pas à penser au lendemain et à lutter pour survivre.

D'autres sangliers apprivoisés.

Au temps où cela était encore permis, les sangliers apprivoisés ne furent pas rares dans le voisinage de la vaste forêt de Saint-Gatien. L'un fut l'attraction de l'atelier du forgeron de Saint-Benoit-d'Hébertot. Plus ancienne était la laie qui, un jour de ramassage de pommes, avait fait un si grand chagrin à son maître, en lui obéissant.

La scène se passait dans un pré planté, non loin du Val-de-l'Air, près du Carré du mouchoir où passent chaque soir les chevreuils. Excédé de la voir sans cesse renverser les razières pleines pour en trier les pommes qui lui plaisaient, l'homme avait eu un geste de menace en criant :

- Maudit guenon, vas-tu me foutre le camp!

La laie avait broqué dans le talus, cassant les barbelés et s'était sauvée dans le bois du Castillon proche, restée plusieurs jours sans reparaitre.

Le bonhomme en avait presque pleuré.

Rétive à tous les appels, un jour pourtant, de son plein gré, elle était revenue et depuis lors put tout se permettre sans encourir aucun reproche

Elisabeth MARIE

Auteur de

"La Libération de Pont-l'Evêque"

Editions Corlet

et du

"Honfleurais aux sept naufrages"

sous la signature Noël Le Coutour

Editions de l'Harmattan

**EXTRAITS DU PREMIER GUIDE DE LA
"BIBLIOTHEQUE DES CHEMINS de FER de PARIS à CAEN"**

par Louis ENAULT.

Cet ouvrage a été édité alors que la ligne Paris-Cherbourg (1) était encore inachevée. Pour une grande partie ce guide est une simple remise en forme des études de Mrs. Raymond BORDEAUX et d'Arcisse de CAUMONT. Ce guide n'en fait pas mention !

Page 130 : ... Là où les argiles cessent, en entrant dans la plaine de Caen, recommence la culture des céréales avec l'apparition des terrains calcaires, et la brique se trouve remplacée par le moellon et la pierre de taille dans la construction des habitations. Les bruyères de Cléry et la vallée d'Auge sont, dans le département, deux extrêmes sous le rapport de la nature du sol et de ses produits.

Page 132 : ... La population du Calvados est en général forte et robuste; on peut remarquer cependant des différences assez frappantes entre les habitants de ses diverses régions, le Bocage, la Plaine de Caen et **le Pays d'Auge.**

Les habitants du Bocage ont la taille moins élevée que ceux de la plaine de Caen; leurs cheveux sont longs et droits leur teint est grisâtre, leur regard vif. Les femmes, dans les communes rurales, y partagent les plus rudes travaux des hommes; elles sont petites et maigres, mais nerveuses et fécondes. Cette population se distingue par une grande finesse d'esprit.

Les habitants de la plaine sont plus grands, bien faits, bien musclés; les femmes, en général d'une taille élevée, sont remarquables par la beauté des formes. Ils ont gardé la puissante nature des hommes du nord; plus d'une fois je me suis rappelé, en parcourant les gardes norvégiens, les fermes de cette partie de la Normandie.

Cette population se montre intelligente, propre à toute étude, à tout travail, à toute industrie.

Dans le Pays d'Auge, la stature des habitants n'est peut-être pas moins élevée que dans la plaine; mais leur fibre est plus molle et leur embonpoint dégénère souvent en obésité. Les goitres se rencontrent dans certaines parties du pays, notamment à Saint Pierre sur Dives.

Cette race est moins vive d'intelligence et de mouvement que la précédente.

La population du littoral présente deux types assez tranchés, suivant qu'elle se livre aux travaux de la culture, ou bien aux occupations de la mer. L'homme de mer est en général robuste, moins grand que trapu ; sa poitrine est large, sa voix forte, son teint brun : rarement il arrive à l'embonpoint.

La femme du marin, qui participe au même labeur, présente aussi les mêmes caractères.

Le cultivateur de la côte ne diffère pas de l'habitant des terres, surtout de la plaine.

Le travail ajoute à ces différences ses résultats salutaires ou funestes. La population agricole jouit d'une santé meilleure que celle de l'ouvrier industriel, qui pâlit et s'étirole dans les fabriques et

dans les usines, où souvent il devient difforme. Le travail de la dentelle expose aux scrofules (2) . Les femmes de la plaine de Caen sont lymphatiques par nature. L'habitant du bocage, moins bien logé, moins bien nourri, doit peut-être à ces conditions l'espèce d'infériorité physique qui le distingue des habitants de la plaine, dont la demeure est saine, dont la nourriture est abondante et le travail moins dur. Dans le Pays d'Auge, où la terre est féconde par elle-même, les habitants jouissent d'une vie facile et sans fatigue, aux longs et fréquents loisirs, qui les dispose à la mollesse, à l'obésité, aux affections particulières, aux tempéraments lymphatiques...

page 134 : ... Le nombre approximatif de tous les cours d'eau relevé sur les cartes cantonales du département est de 70 rivières ; 30 Ruisseaux, dont le cours s'étend à plus d'un canton ; 1055 ruisseaux, dont la source et le confluent se trouvent sur le même canton : **au total, environ 1 156 cours d'eau**

Mais changeons d'époque et de siècle, notre nouveau guide sera le "Diamant Rouge" de la librairie Hachette daté de 1934 qui va nous décrire le voyage en Chemin de Fer de la station principale de MESNIL MAUGER à l'échangeur de Sainte GAUBURGE, un parcours de 63 kilomètres, et dont j'ai la certitude que certains anciens de LIVAROT se souviennent encore... c'était hier au XXème siècle.

MESNIL-MAUGER : Dans une vallée où la Viette se perd dans un bras gauche de la Vie. A l'église tour romane, chœur du XVIIIe s., fonts baptismaux du XVes., retable du XVIIes. Ferme du Coin, XVe et XVIe.

15 k. LIVAROT ch. I. de c. de 2.119 hab. sur la Vie, qui arrose de vastes prairies dont les herbes donnent aux fromages , aux beurres

du pays la saveur particulière qui les distingue ; église en partie des **XVe** et **XVIe** s. ; **Manoir de La PIPARDIERE, fin du XVe s.**

24 K.. **VIMOUTIERS ch. I. de c.** de 3.005 hab., sur la rive gauche de la Vie, au milieu de riches pâturages : monument (1761), par L'HOËST, à Marie HAREL qui "inventa" le fromage dit camembert ; à l'église statues de saints des **XVIe** et **XVIIe** s. ; 2 maisons en bois, dont l'une, avec sculptures, du temps de Henri III ; grand commerce de fromages de camembert, village situé à 5 K. S.- S.-O. - A 8 k. S.- S.-O. de Vimoutiers village des Champeaux dont dépend la ferme du Ronceray, où Charlotte Corday naquit le 27 juillet 1768.

37 K. **ECHAUFFOUR**, où on rejoint la ligne de Bernay.

46 K. **GACé**, ch. I. de c. de 1.566 hab. : reste d'un château du **XVIe** s., où naquit le maréchal de Matignon (1647-1729).

63 K. **Sainte GAUBURGE - Sainte COLOMBE** (Buffet) - 1.556 hab., tréfilerie de zinc et plomb.

Lignes **MORTAGNE - BERNAY - MESNIL-MAUGER.**

Rappelons l'historique des moyens de communications qui menaient à la ville de **LIVAROT** :

LIVAROT, autant que nous pouvons remonter dans les temps anciens de son histoire, fut avec certitude un carrefour de communication important. On y relève le passage des voies dites "antiques" suivantes:

- **LIVAROT - CONDÉ SUR ITON** (Eure).

- **LISIEUX - LIVAROT - VIMOUTIERS - EXMES - SÉES.**

- **ORBEC - LIVAROT - Saint Pierre sur Dives.**

et vraisemblablement la plus prestigieuse, **LIVAROT - JUBLAIN**

situé dans le département de la Mayenne.

En 1795 nous relevons qu'il n'y avait pas de poste aux chevaux ni de bureau de poste à Livarot, de même qu'à Vimoutiers et Gacé. Il faut attendre l'année 1837 pour qu'ils soient attestés. Toutefois un receveur des postes est signalé dans l'annuaire de 1833.

Les déplacements étaient très "risqués" jusqu'à cette époque. Il faut attendre les dernières années de l'Empire, et le décret du 16 décembre 1811, pour que les communications terrestres s'améliorent. La malle-poste Paris-Caen mettait 39 heures en 1814 contre 14 en 1839. Mais le roulage mettait 10 jours pour ce même trajet. Une voiture attelée à trois chevaux parcourait 36 kilomètres dans une journée. L'effort de la Monarchie de juillet et de la seconde République concernant les voies de communications avait été médiocre et désordonné, ce qui peut sans doute expliquer que le littoral du Calvados entre Touques et Vire ne fut guère fréquenté jusqu'aux années 1830.

Sur une période d'environ quarante ans, un moyen de transport révolutionnaire, *le chemin de fer à vapeur* vint modifier toutes les relations humaines et commerciales dans notre "Pays d'Auge" et dans la France entière. Il devenait possible en tout temps de se rendre à ... d'expédier à.... avec une fiabilité jusque-là inconnue, et pour le transport des animaux ce fut chose importante.

Il est certain que cela facilita dans la région de Livarot et son canton les spécialisations agricoles, notamment l'embouche des bovins.

La ligne Paris-Cherbourg est terminée en 1858. Celle de Mézidon-Alençon-Le Mans, en 1859.

Pour le Calvados, la première ligne *d'intérêt local* est ouverte en Juin 1873, il s'agit de Lisieux-Orbec.

Les travaux de la ligne Mesnil Mauger - Sainte Gauburge par Livarot, Vimoutiers, Gacé furent exécutés vers 1860 pour Livarot.

Rappelons en parenthèse que lors de ces travaux on a retrouvé une "Trompette gauloise, ayant la forme d'un serpent, terminé par une gueule de dragon".

Dates de mise en service :

22 Novembre 1880 : Sainte Gauburge - Gacé - 17 km.

9 Octobre 1881 : Gacé - Ticheville - 13 km.

30 Décembre 1881 : Ticheville - Mesnil Mauger - 32 km.

La vitesse de ces premiers trains était fixée à 40 kmh, soit 2 km en trois minutes.

La construction des voies assura un travail temporaire et des emplois stables aux habitants proches de ces travaux placés sous la responsabilité de la Société des Chemins de Fer de l'Ouest qui était en concurrence sévère avec celle des Chemins de Fer du Nord.

Avec le "rail", les expéditions de pommes à cidre deviennent plus aisées, entre 1867 et 1876 il s'en charge chaque année 26 800 tonnes pour le département du Calvados. Le trafic marchandises de la ligne Sainte Gauburge - Mesnil Mauger est 25 600 tonnes en 1885 et 53 824 en 1912. Mais le déclin de ces petites lignes se situe vers 1930, la route est de plus en plus concurrentielle.

Fermeture de la ligne voyageur Ste Gauburge - Mesnil Mauger le 5 mai 1938. Fermeture marchandises Ste Gauburge Gacé 1er Août

1954. Gacé - Mesnil Mauger 30 Septembre 1990. Vimoutiers 24
Septembre 1989 ainsi que Livarot, avec restrictions.

**Pour environ 20 années de durs travaux, la ligne Sainte
Gauburge - Mesnil Mauger ne servit que 57 ans pour les
voyageurs, et un grand siècle pour les marchandises.**

**(1) Ce texte fut rédigé sous le second Empire. Celui de Napoléon III,
surnommé "Badinguet" après son évvasion du fort du Ham.**

Le réseau ferroviaire ne comprenait en 1852 que des tronçons de ligne d'un
total de 3000 kilomètres. En 1870, il sera de 18 000 kilomètres.

**(2) SCROFULES : Nom féminin. Apparaît au XIVème siècle (vers 1363). En
médecine ancienne, le mot s'employait au pluriel pour "ECROUELLES" ou
humeurs noires. Il est spécialisé aujourd'hui pour désigner une lésion de la
peau ou des ganglions lymphatiques, tendant à produire des fistules. -
Caractéristiques de la tuberculose ou de la syphilis.**

POUR EN SAVOIR PLUS /

Dieuleveult (Alain de) et Blin (Anne-Sophie). Calvados par les
petits trains. - Le Mans: Cénomane: La vie du rail, 1997, 175 p., ill.

Héraud (Golette) et Héraud (Guy). - Il y a cent ans la catastrophe
de Lisieux. - Le Pays d'Auge, 9 Septembre 1998, p. 26-28 : ill.

Atlas historique et statistiques de la Normandie Occidentale à
l'époque contemporaine. - Volume III : Les communications (Désert
G., Dupré Ph. , Garnier B., Leménorel A., Lecouturier Y.)- Centre de
Recherche d'histoire quantitative - Décembre 2 000, 271 p.

m. Léchopier.

Les restrictions alimentaires dans la région de Livarot

Pour les périodes d'occupation 1940-1944 et d'après guerre 1944-1948.

Il fut une période de notre histoire contemporaine où les choses essentielles de la vie furent contingentées, et pour appliquer ces restrictions, le gouvernement de cette époque, peut-être sur un ordre extérieur ayant une expérience dans ce domaine dota chaque citoyen déclaré vivant sur le territoire français occupé de cartes et tickets ouvrant droit aux choses essentielles de la vie.

Ce système fut très pénible pour certains, principalement dans les grandes villes et moins ressenti en campagne suivant la situation de chacun.

Ces restrictions firent naître de nouveaux marchés réprimés et surveillés par les autorités françaises et allemandes, parmi ceux-ci :

Le marché sans remise de tickets

Le commerçant ou l'agriculteur qui vendait en fonction de ses possibilités des denrées alimentaires aux tarifs pratiqués sur le marché, disons « légal » avec tickets. Ceci paraît simple mais comment le commerçant renouvelait-il son stock et l'agriculteur amputait-il de la réquisition de ses produits ? Je vais vous donner quelques exemples, mais avant, prenez connaissance de circulaires officielles :

« (1) Sera puni d'emprisonnement et d'amende ou de l'une de ces peines quiconque indûment :

- a) Acquerra ou livrera sans bon officiel des produits industriels ou forestiers soumis au rationnement,
- b) Utilisera à son profit un bon officiel auquel il n'a pas droit ou qui, dans l'intention de s'enrichir, cédera à un autre le droit de disposer d'un bon qui lui revient,
- c) Obtiendra frauduleusement un bon officiel en donnant des indications fausses ou incomplètes,
- d) Retiendra des produits soumis au rationnement, contrairement à l'obligation que lui imposent les dispositions en vigueur à livrer les dits produits au consommateur (personne qualifiée pour l'acquisition),
- e) Acceptera un bon officiel sans livrer de marchandise,
- f) Prélèvera sans autorisation dans l'entreprise qui lui appartient, qu'il dirige ou qu'il exploite, des produits soumis au rationnement.

(2) La simple tentatives est punissable.

(3) Dans les cas les moins graves les infractions commises par les personnes soumises au règlement militaire disciplinaire et auxquelles ne sont pas applicables les prescriptions du § 16 a, du code criminel militaire, pourront être punies selon le règlement militaire disciplinaire. Les dispositions du § 16 a, alinéa 2 et 3 du code criminel militaire seront appliquées d'une manière analogue. »¹

Le marché noir

Il consistait à acheter des denrées de première nécessité et à les revendre à un prix relativement élevé ou à vendre directement sa production à un prix également élevé, soit à la population ayant les moyens de faire ces achats ou à la troupe d'occupation. Le marché noir était une action complètement répréhensible par les autorités de l'époque. Le film «La traversée de Paris » avec Bourvil est une comédie donnant une idée de ce système mais qui reste éloignée de la réalité. Il est vrai que les personnes pratiquant le marché noir arrondissaient, à leurs risques et périls leurs fins de mois. Quelques-uns furent inquiétés à la Libération en 1944.

Récit vécu d'un jeune de l'époque :

« En 1946, je faisais mon apprentissage chez un coiffeur de Livarot, qui était bricoleur et qui faisait des meubles (buffet, armoire, sommier, matelas) pendant les heures creuses du salon de coiffure.

Pour se faire un supplément de salaire, nous lui donnions un coup de main. C'est pendant cette période que je découvris ce qu'il faisait en plus : régulièrement, et surtout le jeudi, jour de marché, les cultivatrices lui apportaient du beurre en cachette (car celui-ci était contingenté) et pour éviter en cas de contrôle que ce trafic soit découvert, le coiffeur mettait le beurre dans les sommiers que nous fabriquions, sur les planches soutenant les ressorts.

Nous étions un peu complices de ce trafic. Je sais qu'ensuite il chargeait une remorque qu'il avait derrière son vélo et il partait de nuit une fois la semaine pour Paris par les petites routes pour ne pas être arrêté. Il avait de la famille qui revendait ce beurre à des gens qui en manquaient.

En fait c'était du marché noir à petite échelle, mais c'était courant à l'époque des restrictions. »²

« Internements administratifs des responsables du «Marché noir »

Au cours du mois de décembre 1942 deux internements administratifs ont été prononcés contre : Léonard Robert, garçon boucher demeurant à Saint-Louet-sur-Seulles, pour une durée de six mois ; Bégu Raphaël, entrepreneur de transport, demeurant à Caen, pour une durée de trois mois ; les intéressés se sont livrés à des abattages clandestins, au trafic de viande sans tickets, au trafic de beurre et d'œufs. »³

¹ Extrait du Journal officiel allemand du 20-04-1941

² Témoignage de X

³ Document administratif de la Préfecture du Calvados du 15-01-1943

Ces restrictions firent naître des relations entre citadins et ruraux, avec l'expédition par ces derniers, de denrées alimentaires aux tarifs légaux ou illégaux, ou à titre d'échange avec des produits manufacturés.

Ce transit fut le plus souvent effectué par la poste ; ainsi la poste de Livarot avait un fort parfum de fromage !

« Un beau geste

Il nous est agréable de signaler le geste d'un propriétaire-agriculteur des environs de Caen qui a fait don à la Ville de Caen, pour secourir quelques malheureux, d'une somme de 22 120 fr qui venait de lui être attribuée à titre d'indemnité pour pertes de récoltes.

La solidarité de nos campagnes à l'égard des populations des villes n'est pas un vain mot et de telles constatations sont réconfortantes. »⁴

Le troc

Le troc existait également. Les valeurs étaient ce que nous appelons actuellement les valeurs de marché, c'est à dire la valeur de la nécessité de chacun et ces échanges s'effectuaient entre produits contingentés. Ainsi tel fermier obtenait des chaussures contre du lard, tel autre échangeait de la volaille contre du tissu, ou de l'eau-de-vie pour le café ou encore du beurre pour du chocolat... Tel particulier échangeait des matières ou des services contre des denrées alimentaires.

Voyons donc comment étaient réparti les rations alimentaires. Tout d'abord le gouvernement établissait dans la population différentes catégories en fonction de l'âge et de l'activité de chacun et ces catégories ouvraient droit à une certaine quantité d'aliments :

Catégories

E	Enfants de moins de trois ans
J1	Jeunes de 3 ans à 6 ans
J2	Jeunes de 6 ans à 13 ans
J3	Adolescents de 13 ans à 21 ans
A	Adultes de 21 ans à 70 ans
T	Travailleurs de force
C	Cultivateurs
V	Vieillards

⁴ Document administratif de la préfecture du calvados du 22-01-1943

Voyez en moyenne et en fonction de la catégorie dans laquelle vous vous situez, les quantités allouées :

Aliments	Quantités	Périodes
Pain	250 g	Jour
Matières grasses	15 g	Jour
Pommes de terre	150 g (=une grosse pommes de terre)	Jour
Viande	300 g (=une tranche de 15 cm sur 10 cm)	Par semaine
Fromage	50 g (1/5 de camembert)	Par semaine
Huile	100 g (12 cuillères à soupe)	Par semaine
Sucre	500 g	Par mois
Riz	200 g (=1 verre)	Par mois
Pâtes	350 g (=2 bols)	Par mois
Café	250 g	Par mois

Parfois les ruptures de stocks chez les commerçants ne permettaient pas d'obtenir certains produits contingentés.

Carte de pain



Carte d'alimentation

CASES RÉSERVÉES AUX MENTIONS SPÉCIALES

1	2
3	4
5	6

Changements d'adresse

1
2
3

N° 621

Prénoms: *DELEURY*

Nom: *DELEURY*

Adresse: *13 Rue de la République*

Code postal: *96 3 1939*

Ville: *LIVAROT*

Département: *F*

Commune: *LIVAROT*

Rue: *Rue de la République 2*

Delivrée le: *30 JUIN 1949*

Par la Mairie de: *LIVAROT*

Signature: *[Signature]*

Commune: *LIVAROT*

Prénoms: *[Signature]*

Nom: *[Signature]*

Adresse: *[Signature]*

Code postal: *[Signature]*

Ville: *[Signature]*

Département: *[Signature]*

Commune: *[Signature]*

Rue: *[Signature]*

Delivrée le: *[Signature]*

Par la Mairie de: *[Signature]*

Signature: *[Signature]*

FEUILLE TRIMESTRIELLE DE COUPONS 2 ^e Trimestre 1949	2 ^e Tr. 40								
	24	23	22	21	20	19	18		
N° 207	2 ^e Tr. 40								
	57	56	55	54	53	52	51	50	49
N° 207	2 ^e Tr. 40								
	46	45	44	43	42	41	40	39	38
N° 207	2 ^e Tr. 40								
	35	34	33	32	31	30		28	27

LA LOI PUNIT DES PEINES LES PLUS GRAVES LA CONTREFAÇON, LE ET LA MISE EN CIRCULATION IRRÉGULIÈRE DES TITRES D'ALIMENTATION

N° 425

ARRONDISSEMENT DE LISIEUX

Mairie de

LIVAROT

Carte Familiale de Rationnement

Nom
Chef de famille

Adresse de repli
pour les réfugiés

Domicile LIVAROT

RATIONNAIRES

1 E
dép 1
dép 2
aug J3

Date : 21 JUIN 1944

Le Maire :
Signature et Cachet

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27	28	29	30
31	32	33	34	35	36	37	38	39	40
41	42	43	44	45	46	47	48	49	50
51	52	53	54	55	56	57	58	59	60
61	62	63	64	65	66	67	68	69	70
71	72	73	74	75	76	77	78	79	80
81	82	83	84	85	86	87	88	89	90
91	92	93	94	95	96	97	98	99	100
101	102	103	104	105	106	107	108	109	110
111	112	113	114	115	116	117	118	119	120
121	122	123	124	125	126	127	128	129	130
131	132	133	134	135	136	137	138	139	140
141	142	143	144	145	146	147	148	149	150

REMISES EXCEPTIONNELLES

TITRE

FEUILLE TRIMESTRIELLE DE COUPONS

2° TRIMESTRE

Mairie de Livarot

COUPON D'ÉCHANGE

13 12 11 10 9 8 7 6 5 4 3 2

21 20 19 18 17 16 15 14 13 12 11 10 9 8 7 6 5 4 3 2 1

57 56 55 54 53 52 51 50 49

46 45 44 43 42 41 40 39 38

35 34 33 32 31 30 29 28 27

La loi punit des peines les plus graves le contrefaçon, le trafic et la mise en circulation irrégulière des titres

« Délivrance de la carte de pommes de terre (voir page suivante)

Les feuilles de tickets de pommes de terre seront délivrées en échange du coupon n°8 de mars de la feuille semestrielle de coupons, par les mairies qui en sont pourvues, à tous les consommateurs, à l'exception :

1. Des titulaires de cartes C
2. Des titulaires de cartes P
3. Des titulaires de cartes E, J1, J, J3, A, T et dont le chef de famille est titulaire de la carte C.

Cependant, dans certains cas, et sous la propre responsabilité du maire, il pourra en être distribué aux consommateurs des catégories E, J1, J2, J3 et V dont le chef de famille est classé en catégorie C au titre d'ouvrier agricole (gardien d'herbages, toucheur de bestiaux, etc....)

Le nombre de feuilles reçues par les Mairies permet ces distributions supplémentaires qui restent des cas d'espèces et ne sauraient être généralisées.

Il vous appartiendra de prendre toutes vos précautions nécessaires car aucun envoi complémentaire de feuilles de tickets ne pourra être fait. »⁵

«Alimentation des femmes enceintes désirant garder le secret de leur accouchement (loi du 2 septembre 1941)

En exécution des prescriptions de la circulaires D. C. n°1755/T2 du 18 décembre 1942 :

Lorsqu'une femme enceinte se présente dans un établissement hospitalier et désire garder l'anonymat, deux cas sont à considérer selon que l'intéressée est dotée ou non de la carte de grossesse.

Premier cas : l'intéressée est dotée de la carte de grossesse.

A son entrée à l'hôpital, l femme enceinte remet les tickets des feuilles mensuelles correspondant au nombre de journées à passer à l'hôpital dans le mois suivant de son arrivée, ainsi que les tickets des suppléments alimentaires.

Au moment du renouvellement mensuel des titres d'alimentation, elle remet les coupons de la feuilles semestrielles donnant droit à la délivrance des feuilles de pain, viandes et denrées diverses (6 et 7 en principe) et les coupons de la carte grossesse donnant droit à la perception des suppléments alimentaires et de la carte de lait (éventuellement).

Le directeur de l'établissement établit un certificat attestant qu'il a parmi ses hospitalisés une ou plusieurs personnes dont l'identité doit être conservée secrète.

Sur la présentation de ce certificat, qui devra être visé par l'Inspecteur départemental de l'Hygiène, dans le cas de cliniques privées, le Maire de la commune où est situé l'établissement, délivre les titres correspondant aux coupons, en indiquant dans la case réservée au numéro de la carte d'alimentation, le nom de l'établissement où se trouve hospitalisées les intéressées.

⁵ Documentation administrative. Préfecture du calvados, le 26-02-1943

L'établissement utilise les tickets ainsi délivrés pour l'alimentation de ces consommatrices.

Au moment de l'accouchement, les cartes de grossesse sur lesquelles l'identité des intéressées aura été rayée par leurs soins et les tickets inutilisés seront restitués à la mairie en échange des titres de l'enfant.

Deuxième cas : l'intéressée n'est pas dotée de la carte de grossesse

Le directeur de l'établissement l'avertit qu'au cas de fausse déclaration de sa part, elle s'exposerait, à sa sortie, à des poursuites judiciaires, étant tenue, après l'accouchement, de rendre sa carte de grossesse à la mairie qui lui en fait la remise et qui la lui réclamera.

Sur présentation du certificat établi dans les conditions prévues au premier cas, le Maire de la commune où est situé l'établissement, remet le nombre de tickets de suppléments alimentaires et la carte de lait prévu pour les femmes enceintes.

Les titres d'alimentation de l'enfant seront remis sur le vu d'un certificat délivré par l'établissement hospitalier. »⁶

**Nouvelles cartes d'alimentation-Cahier de Saint-Michel-de-livet
Mairie 1941- par Mme Guenon -Secrétaire de Mairie**

N°	Nom et prénoms	Catégorie	date de remise	Signature
1	M ^{me} Alliot	C	26-10-41	M ^{me} Alliot
2	Alliot Marcel	1 ²	26-10-41	M Alliot
3	Aubert Denise	1 ³	26-10-41	D. Aubert
4	Auguste André	2	26-10-41	Auguste
5	M ^{me} Auguste	C	26-10-41	Auguste
6	Auguste Elénore	1 ³	26-10-41	
7	M ^{me} Bertrand	1 ¹	26-10-41	V. Bertrand
8	Boidard Henriette	1 ¹	26-10-41	H. Boidard
9	M ^{me} Boisjoly	C	26-10-41	M ^{me} Boisjoly
10	Boisjoly Gaston	C	26-10-41	G Boisjoly
11	Boisjoly Eugénie	1 ³	26-10-41	E Boisjoly
12	Bourrienne Em	C	26-10-41	E. Bourrienne
13	M ^{me} Bourrienne	C	26-10-41	L. Bourrienne
14	Bourrienne M. G	1 ³	26-10-41	M. G. Bourrienne
15	M ^{me} Bourrienne G	A	26-10-41	Bourrienne G
16	Bourrienne Renée	1 ⁴	26-10-41	Bourrienne
17	M ^{me} Breavaine	C	26-10-41	M ^{me} Breavaine
18	Caillot Elio	1 ¹	26-10-41	E. Caillot
19	M ^{me} Caillot	A	26-10-41	M ^{me} Caillot
20	Caillot André	1 ²	26-10-41	A. Caillot

⁶ Documentation administrative. Préfecture du calvados, le 20-01-1943

Carte de jardinage

Il existait également une carte de jardinage permettant l'acquisition de graine pour les semences ; elle devait être retirée à la mairie et chaque ticket avait une fonction bien précise ; par exemple :

Le ticket SA pour les pois

Le ticket SB pour les haricots

Le ticket SC et SD pour les graines potagère

TITRE 543

ÉTAT FRANÇAIS

SECRETARIAT D'ÉTAT À L'AGRICULTURE
ET AU RAVITAILLEMENT

CARTE DE JARDINAGE

N° 64068 *

Département Calvados

Commune LIVAROT

Nom (1) Nélem Jérôme

Domicile (2) Le Coteau Jarvis

Adresse du jardin Rivarot
Cote Jarvis

Superficie consacrée à la culture potagère (3) :
150 m²

Nombre de personnes au foyer ou vivant du jardin 11

N° des cartes d'alimentation correspondantes :

580-581-582-583-584-585
586-587-588-589-590

(1) Nom du chef de famille ou de la collectivité.
(2) Adresse de la résidence habituelle.
(3) En mètres carrés.

Delivre le 14 JANV 1953

Syndicat de Mairies

CACHET DE LA MAIRIE

Feuilles de tickets attribuées au possesseur de la présente carte.

SI 1	SK 1	B 1	A 1
SI 1	Titre 544 FEUILLE DE TICKETS "SEMENCES" N° de la carte de <u>livarot</u> <u>64068</u>		PA 1
SH 1	Cachet de la Mairie		PB 1
SG 1			
SF 1			

Ten. Adresse exploités.

Les cultivateurs n'ont que peu de problèmes pour se nourrir ; certains ruraux se ravitaillent avec le marché parallèle qui apporte des suppléments de viande, matière grasse, pommes de terre ; d'autres jardinent pour obtenir des légumes ; élèvent des lapins et se transmettent des recettes de cuisine pour palier la nourriture traditionnelle.

Ces restrictions s'accompagnent d'une forte augmentation des prix du marché légal avec tickets. Ainsi le beurre vaut en 1939 23fr30 le kg et en 1944, il coûte 56fr le kg et pour la seule période de septembre à octobre 1942, le prix varie entre 32fr50 et 47fr.

Différents témoignages recueillis permettent de comprendre ou de se souvenir la difficulté de se ravitailler à cette époque ; Janine, jeune fille vivant à Livarot se souvient de cette période : elle vivait chez sa mère, veuve qui travaillait à la fromagerie Bisson et avait à sa charge ses trois enfants et son frère, oncle de Janine ; celui-ci requis par le travail obligatoire en Allemagne profita d'une permission pour se cacher chez sa sœur et ne possédait donc pas de carte d'alimentation.

Récit vécu d'une jeune fille de l'époque

Pour faire les commissions chez le boucher, le jour de la distribution de viande, il fallait se trouver à 5 heures du matin pour prendre place dans la queue à la porte de la boutique et attendre l'ouverture vers 8 heures 30, par beau ou mauvais temps, qu'il fasse froid, qu'il neige ou qu'il vente. La ration était mince et le choix inexistant ; la petite famille de Janine devait se contenter avec ses quatre tickets d'un kilo et demi de viande pour cinq pour la semaine. Le complément de viande était fourni par l'élevage de lapins et de poulets.

Travaillant à la fromagerie, la mère de Janine n'avait pas de restrictions pour le beurre, le fromage, la crème et le lait vendu aux ouvriers à un prix spécial. Après son travail, elle entretenait un petit jardin qui fournissait un complément d'alimentation composé de légumes : topinambours, rutabagas, bettes, pommes de terre.

Le pain et la pomme de terre, aliments nourrissant restaient néanmoins un problème important pour les familles. Janine se souvient que sa mère déclarait souvent ne pas avoir faim pour laisser sa ration de pain à ses enfants.

Le marché illicite, l'abattage de bestiaux et la distribution de viande

Un autre témoignage nous permet d'évoquer le marché sans remise de tickets, ravitaillement complémentaire, bien utile à l'époque.

Voici les conditions de ces marchés illicites de la viande, raconté par une personne l'ayant vécu ; n'oublions pas les contrôles effectués par la gendarmerie française, la police allemande et le contrôle économique.

Il faut des bestiaux, des personnes et un moyen de transport. Les animaux étaient fournis par les éleveurs ; pour l'abattage et le débitage, il fallait trouver un endroit discret ; le plus difficile étant de trouver un véhicule fonctionnant au gazogène ou à l'alcool (l'essence étant aussi rationnée) et possédant un permis de circuler. Le stockage et la distribution de la viande étaient assurés par le boucher de la commune qui ne vendait officiellement que la quantité de viande correspondant aux tickets. Le reste était entreposé dans un bâtiment indépendant face à la boucherie et distribué en fonction des commandes faites par les clients qui en achetaient pour leurs besoins complémentaires ou, bien souvent pour le compte de citadins et sans tickets! »

Le marché illicite du pain

Le témoignage de Paulette, fille de boulanger nous raconte les restrictions vécues à Meulles, commune voisines de Livarot. Son grand-père monsieur Grenier, boulanger fut l'une des ombreuses victimes de la guerre 14-18 ; sa femme réussit à maintenir la boulangerie avec un ouvrier, en attendant que son fils atteigne la majorité, se marie et prenne la relève en 1926. De ce couple naquit six enfants, dont Paulette qui apporte un témoignage sur la vie d'une famille de boulanger pendant la période d'occupation 1940-1944 jusqu'en 1948.

Ses parents vendaient du pain en fonction des tickets (250g par personne et par jour) que leur présentaient les clients mais également en fonction des besoins ils vendaient des pains supplémentaires ; comment ce boulanger se fournissait-il en farine ? Il achetait à des amis cultivateurs du blé hors contingent, qu'il emmenait à l'aide d'une carriole attelée d'un cheval au moulin à Orbec où le meunier lui échangeait contre de la farine.

Lors de grandes occasions, telles qu'un mariage, une naissance ou une communion, le boulanger pouvait fournir du pain blanc et des gâteaux

Certaines personnes ayant un membre de leur famille prisonnier apportait parfois au boulanger un poulet qu'il enrobait de pâte et qu'il cuisait ce qui permettait l'expédition de cette nourriture en Allemagne en bon état de conservation. Ces opérations, mettant en cause le boulanger et le cultivateur étaient risquées ; ces derniers étaient passibles d'une amende et d'une peine de prison.

On peut également évoquer cette femme, mère de famille nombreuse, gardienne dans une ferme, qui braconnait la nuit et échangeait ses captures contre du pain.

Les soldats allemands venaient parfois chercher du pain sans ticket et sans qu'il soit possible de leur refuser.

Toujours pour rendre service, monsieur Grenier, grillait dans son four de l'orge pour remplacer le café devenu très rare.

Vous voyez à Meulles, petite commune de la région, le dévouement et les risques pris par cette famille afin que la population souffre le moins possible du manque de cet aliment essentiel qu'était le pain.

« Croisade pour le pain quotidien

Vous trouverez ci-dessous le texte d'un appel que j'adresse aux cultivateurs du Calvados.

Vous serez toujours les animateurs de cette croisade pour le pain quotidien, car vous comprenez bien qu'il serait coupable de tolérer la dissimulation et la fraude permettant à certains de manger du pain blanc alors que nos travailleurs sont rationnés et que dans nos villes, des vieillards et des enfants manquent de pain. Il est criminel de cacher du blé pour le donner aux volailles ; il est criminel de broyer du blé pour faire de la farine blanche, et avec cette farine du pain blanc et de la pâtisserie ; il est criminel de bluter au-dessous du taux légal.

Vous qui apportez à l'Administration, dans des conditions difficiles, une collaboration dont j'apprécie tout le prix, vous ne permettrez pas que dans vos communes soit gaspillé le blé, céréales noble, céréale vitale, qui doit assurer à chaque français son morceau de pain quotidien. Des mesures seront prises contre les mauvais livreurs qui ont pu pendant trop longtemps narguer ceux qui font leur devoir.

Il me serait pénible d'avoir à sévir et, si je suis décidé à le faire sans faiblesse, je veux croire que dans le Calvados chacun comprendra son devoir de français.⁷

Je vous rappelle, pour restituer l'ambiance que la vie continuait, avec ses activités classiques, mais que la présence omniprésente de l'occupant pesait de façon constante sur la population qui endurait ses privations.

On peut s'interroger sur le pourquoi de ces restrictions : divers éléments peuvent être avancés, tout d'abord, la forte dévaluation du franc par rapport au mark dans la période 1939-1940 ; en 1939 un mark valait 16fr, et en 1940 20fr. Les soldats allemands, en grande pénurie dans leur pays se ravitaillaient en France à un moindre coût ; les stocks dévalisés, n'étant pas renouvelés provoquèrent l'inflation.

De plus l'armée allemande faisait des réquisitions très importantes de produits de premières nécessité pour les besoins de leurs troupes et peut-être de leurs civiles.

N'oublions pas que les hommes prisonniers de guerre n'étant plus là, la production agricole chuta et les importations cessèrent.

C'est cet ensemble d'éléments et d'autres qui amena les Français à découvrir le rationnement.

Il fallait nourrir les personnes sans cartes de d'alimentation, tel que le jeune homme en âge de partir en Allemagne pour service de travail obligatoire qui restait caché dans la région, tel le prisonnier évadé et revenu au pays....

⁷ Documentation administrative. Préfecture du Calvados, le 26-02-1943

Attribution d'un supplément de viande aux prisonniers de guerre libérés

Les prisonniers de guerre libérés perçoivent actuellement, pendant les trois premiers mois suivant leur libération, une feuille de viande à type réduit (type R) en sus de la feuille qu'ils détiennent conformément au droit commun.

Tant en raison de l'état physique déficient des prisonniers actuellement rapatriés et qui ont subi une captivité de trois années, qu'en considération du fait que la ration de viande attachée à la feuille de viande du type R a été ramenée de 125g à 90g par semaine, la mesure prescrite sera, à partir du 1^{er} juin 1943, applicable pendant six mois. En conséquence, vous voudrez bien prendre toutes les dispositions pour qu'une feuille supplémentaire de viande à ration réduite (type R) soit remise aux Prisonniers de guerre libérés en même temps que leur feuilles mensuelles de rationnement durant une période de six mois à dater de leur libération. En ce qui concerne les Prisonniers libérés depuis moins de six mois, la présente mesure leur sera applicable, sans rétroactivité, c'est-à-dire uniquement pendant la partie des six mois suivant leur libération et restant à courir à partir du 1^{er} juin 1943.

Il faut savoir que toute la population des environs de Livarot n'a pas vécu les restrictions de la même manière ; certains n'en souffrirent pas du tout.

En 1945, nous sentons une régression rapide des restrictions, notamment à la suite du retour des prisonniers et des requis pour le travail obligatoire qui permirent une reprise de la production, mais aussi grâce aux aides de l'état et à la réouverture à l'importation.

Il faut attendre 1948 pour retrouver une alimentation normale ; la carte mensuelle est supprimée et c'est une carte trimestrielle qui est validée pour la distribution du café, du sucre, de la matière grasse.

L'année 1949 marque la fin des tickets de pain et les croissants sont revenus sur les étalages des boulangers.

Imaginez simplement qu'une pénurie de sucre, viande et pain arrive en quelques semaines ; Quelle sera à votre avis votre réaction ?

Jean Duval

UN PEINTRE LIVAROTAIS :

PIERRE-PAUL HAMON (1817-1860)



Né à Livarot le 12 mars 1817 à 10 heures du matin, Pierre-Paul Hamon était le fils de Pierre Hamon « menuizier » et de Marie-Anne Dubos. Le 23 juin 1843, il se marie à Paris avec Marie Anastasie Bertin dont il aura une fille, Marie.

Il habita successivement de 1845 à 1850 au 31, rue Lemercier à Batignolles et de 1857 à 1859 au 9, rue Saint Louis toujours à Batignolles. Il décède à Paris le 13 avril 1860.

Il suit une formation artistique dans l'atelier de Léon Cogniet à Paris et expose irrégulièrement de 1845 à 1859 dans de nombreux salons des portraits, des natures mortes et des paysages.

- 1845 Portrait de MB
- 1847 Portrait de MMH ; de Mme H
- 1848 Portrait de HR ; de MPH ; ruines de cloître de l'Abane (cour de la cathédrale de Rouen)
- 1849 « Pensez-y bien » ; portrait de MHE ; de Raoul K...
- 1850 Le baiser ; Effet de lune
- 1857 Paysage ; Effet de lune ; Un pot au feu ; nature morte
- 1859 Portrait de Melle Hamon ; Nature morte, chevreuil et attribut de chasse.

De 1856 à 1858, il participe aux expositions municipales de Rouen (1856 : trois natures mortes ; 1858 : douze toiles, le portrait de Marie Hamon, une scène de genre, des natures mortes)

1858 Il présente à l'Exposition d'Alençon deux portraits (dont celui de sa fille), une scène de genre, un paysage et une nature morte. Gustave Levasseur lui consacre un article¹.

1859 A la manifestation artistique de Saint-Lo, il envoie un paysage et deux natures mortes.

Pour terminer sur les expositions, le journal « Le Lexovien » du 3 septembre 1859 signale qu'Hamon avait exposé dans une des salles de la mairie de Lisieux « quelques tableaux de natures mortes d'un fini et d'une vérité saisissante ».

¹ Gustave Levasseur, Exposition d'Alençon 1858 (Bib. Art- 8° 44)

Sur toutes ces expositions on peut noter les différentes critiques suivantes : en 1857, d'Albas note dans sa chronique parisienne² : dans l' « effet de lune » de Monsieur Hamon de Livarot, nous trouvons les ombres du premier plan trop vigoureuses ; mais l'ensemble est harmonieux ; les lointains furent bien, les arbres et les rochers qui descendent le chemin chargé de broussailles sont d'un effet tout poétique ». Le « pot au feu » qui pour d'Albas était « de première catégorie avait été accroché à six mètres du sol. Hamon s'en était plaint en adressant une supplique au marquis de Chennevières. Elle a été reproduite dans le « Lexovien » du 11 juillet 1857 ; en voici les huit premiers vers :

« Mille pardons, monsieur, de vous parler carotte,
J'ai fait pour le Salon un tout petit tableau
D'un fragment de journal, d'un morceau de culotte
(de bœuf, bien entendu), chou, carotte, poireau,
catégoriquement mon bœuf est de première ;
On croirait un journal imprimé chez Brière
Mes choux sont réussis, et comme auteur, je crois
Le tout appétissant à s'en lécher les doigts. »

Pour le même Salon de 1857, Jules Vernes notait³ : « nous en disons autant des deux toiles de Mr Hamon, un paysage et une nature morte conçus avec simplicité et rendus avec art ».

Zacharie Astruc note⁴ : « Hamon (Pierre-Paul), Nature morte. Une bonne et sincère étude. Agréable à voir. »

Pour Alfred Darcel⁵ « la nature morte peinte dans une gamme sourde et froide, semble mieux étudiée (que le portrait) : le chevreuil pendu et le vieux bahut qui reçoit une partie de son corps sont bien un chevreuil et un bahut. Mais le ragoût, l'agrément qui font valoir ces deux choses, où sont-ils ? »

Pierre-Paul Hamon devait être un ami de Mr Fortin ancien maire de Vimoutiers et sa collection comportait plusieurs toiles, dont des portraits et une très bonne nature morte.

Le catalogue de la vente Hippolyte Fortin⁶ mentionne en ce qui concerne le peintre Hamon :

39 - Paysage : « Clair de lune, forme ovale, signée à gauche. Hauteur 46 cm, largeur 65 cm

² Le Lexovien du 11 juillet 1857

³ Bibliothèque d'art et d'archéologie. Revue l'Art ; vol. VIII, 1858, page 322

⁴ Zacharie Astruc : les 14 stations du Salon de 1859, pages 249. Bib. D'art 8° H2225

⁵ Alfred Darcel, Les artistes normands au salon de 1859, Rouen, imp de Brière

⁶ Catalogue de vente du 9 mai 1901 (Bib d'art. V.P. 9-5-1901)

40 – portrait de Trutat, artiste peintre, toile carrée, cadre ovale, haut. 46 cm, larg. 38 cm

67 – Trutat Félix, portrait de Mme Paul-Hamon (« la dame au chat »), toile, haut. 80 cm, larg. 65 cm.

En 1846, huit novembre, le conseil municipal de Livarot se réunit pour décider d'avoir un portrait du roi dans la salle de délibérations. Il se décide aussi de demander à Pierre-Paul Hamon que lui soit confiée la réalisation de ce portrait. Mais les revenus de la ville étant insuffisants, le conseil demanda à ce que le portrait soit fait gratuitement.

En 1853, le 15 août, Pierre-Paul Hamon propose de donner à la commune, pour le placer dans l'église un tableau représentant le Christ. Le maire rappelle que Mr Hamon a déjà fait don à l'église d'un tableau et que celui qui est offert, réuniront des qualités remarquables. Le conseil accepte le tableau et accorde à Mr Hamon une indemnité de cent francs. Ces deux tableaux ne sont plus, aujourd'hui dans l'église ; où sont-ils ? C'est une énigme à résoudre.

Enfin le journal « le Lexovien » du 14 avril 1860, au lendemain du décès de l'artiste, lui consacre un article intéressant :

« Homme d'un grand sens, il ne faisait supporter ses ennuis à personne. En butte continuelle avec les maladies, sous le coup d'autres épreuves bien douloureuses, il sut toujours montrer une gaieté douce et bienveillante qu'il cherchait encore peu d'heures avant son agonie à faire partager à ceux qui l'entouraient.

Doué d'une intelligence peu commune, Mr Hamon aurait pu réussir dans les lettres si la peinture n'avait été pour lui une passion et une croyance. La poésie ne fut que son délassement et cependant bien des poètes envieraient quelques-unes de ses pièces qu'il disait si bien et qui resteront dans le souvenir de ses amis.

Homme de cœur, d'intelligence et d'esprit, il n'est point étonnant que Mr Hamon ait inspiré de vives sympathies et que loin des siens il ait trouvé un cœur dévoué, un foyer hospitalier pour mourir en paix et de vrais amis pour adoucir l'amertume du moment suprême. »

Michel Deleu

INCENDIE SCIERIE RATTEZ - LIVAROT - 1930

(racontée par Madame Yvette Monge-Duval)

Je dors paisiblement. Les rideaux de mon petit lit sont bien fermés. Mon petit oreiller est doux et chaud sous ma tête. Mon « ange gardien » veille sur moi. J'ai bien fait ma prière du soir. Je suis bercée par de beaux rêves ...

Mireille ma poupée, est là dans mes bras, tout contre moi. Je dors...

Soudain maman allume la lumière, me secoue, me réveille brusquement :

- Vite lèves-toi ma petite « Vévette » dit-elle très fort (elle qui d'habitude me parle d'une voix si douce jusqu'à ce que j'entrouvre mes paupières !).

- Heu, oui...non...pourquoi ? dis-je sans comprendre.

- Un grave incendie s'est déclaré à la scierie Rattéz...on ne sait jamais...

En quelques secondes maman m'a vêtue et fait descendre à la cuisine.

L'électricité n'est pas allumée et pourtant je distingue nos silhouettes : celle de maman, celle de ma sœur et la mienne.

Est-ce un mauvais rêve, un cauchemar ? J'ai une sensation d'étouffement.

Je me précipite vers la fenêtre et je vous que, dehors, tout est rouge : le ciel, la fromagerie, la halle au beurre...dans la rue les gens « rouges » courent, s'interpellent ... ; maman me permet de regarder depuis le seuil de la porte... plus d'électricité dehors, plus d'électricité dans la maison ?...« le courant a été coupé » me chuchote ma sœur, elle sait que je n'aime pas être dans le noir, et gentiment me prend la main pour me rassurer.

Tout est rouge, encore plus rouge, toujours plus rouge !...Les gens courent toujours et encore...ils font « la chaîne » avec des seaux de toiles ou de zinc...ils courent pour venir prendre de l'eau à la pompe qui est près de la gendarmerie...ils repartent rapidement...ils s'affairent :

« plus vite » crient les uns, « encore » hurlent les autres.

Le ciel est de plus en plus rouge, tout est embrasé...Il semble que d'innombrables langues de feu lèchent, lèchent, purlèchent tout alentour : les maisons, les arbres, les gens... ; il y a des milliers de longues langues pointues qui s'étirent, ondulent, tournoient, descendent puis remontent en spirales...jusqu'aux étoiles.

Tout est rouge, encore plus rouge, toujours plus rouge : les visages des gens qui courent, la façade (d'ordinaire blanche) de l'Asile, la halle au beurre, le sol, les arbres du jardin de Monsieur Le Royer, moi aussi je dois être rouge ?...

Et cette fumée, cette fumée rouge qui enveloppe choses et gens... elle est âcre, irrite la gorge et le nez, elle fait tousser, elle pique les yeux et me fait pleurer !

« je voudrais aller voir » dis-je, maman ne répond pas.

« s'il vous plaît, maman, est-ce qu'on pourrait aller voir ? »

« tout à l'heure » répond-elle

(la première fois d'accord, je n'avais pas dit « s'il vous plaît »...mais la seconde fois je n'ai pas oublié...je ne comprends plus, pourquoi ne m'a-t-elle pas dit « oui » ?)

Je ne quitte pas le seuil de la porte pendant un long moment. J'ai froid (?), je tousse, mes yeux sont larmoyants à cause de la fumée (?) peut-être ai-je un peu peur tout simplement... ?

Les porteurs d'eau, occasionnels, ont légèrement réduit le rythme, peut-être à cause de la fatigue.

Papa passa assez rapidement en disant « ça se calme ».

Je voudrais vraiment aller voir...car, j'en suis sûre, je n'ai pas peur ! (?)

J'insiste auprès de maman, Gisèle ne dit rien, elle plus patiente, plus sage, plus raisonnable et surtout plus diplomate que moi ! De toute façon si maman disait « non » elle accepterait sans rien dire, pas moi !...

Maman nous prend enfin par la main, une fille de chaque côté ; nous montons jusqu'à l'angle du jardin de Monsieur Poisson.

Au loin, je devine les pompiers transformés en une sorte de petits lutins rouges qui s'agitent, virevoltent entre la scierie, leur véhicule (que je vois souvent passer dans la rue quand ils vont faire des exercices) et les longs tuyaux qui amènent aussi de l'eau...ils vont, ils viennent ces braves « hommes du feu », ces courageux « sapeurs »...les gens courent...on entend des ordres...tout est rouge...

Nous avançons encore un peu, puis encore un peu...jusque devant le jardin de Monsieur Person,et, depuis cet endroit je vois un immense brasier d'où montent de très hautes flammes, aussi hautes que le toit de mon école qui est juste à côté, de mon école qui semble elle aussi léchée par ces longues langues de feu, ces flammes qui montent en spirales...ces flammes rouges, jaunes, oranges parfois vertes ou bleutées ! L'air est âcre...on sent la chaleur...le feu crépite...

Maintenant, comme c'est bizarre je vois les flammes or et violettes, puis à nouveau oranges et rouges...je crois que c'est cela l'enfer !

« Maman, s'il vous plaît, est-ce que l'on pourrait rentrer, j'ai un peu froid (?) »

A nouveau blottie et enfouie dans mon petit lit, je tremble...mon cœur bat très fort...je crois que j'ai failli voir le diable...en 1930.

Madame Yvette MONGE-DUVAL

SAPEUR ET SANS REPROCHE...

Au moment où l'actualité regorge de rivières sortant de leur lit et d'inondations multiples, l'anecdote suivante dont les archives municipales conservent la trace écrite nous montre que ces catastrophes naturelles ont également émaillé la vie de nos ancêtres.

Le printemps 1843 avait été fort/pluvieux. Les terres gorgées d'eau ne pouvaient plus absorber les fréquentes averses. Le 19 juin à midi et demi, une pluie violente tomba pendant environ trente minutes. Ruisselant des hauteurs boisées surplombant Livarot, les eaux eurent vite fait de grossir le ruisseau Fleury dont l'habituel cours tranquille se métamorphosa en moins d'un quart d'heure en un torrent impétueux.

La première demeure touchée fut une ferme, propriété d'un habitant de Gacé M.Bauperre, occupée par un certain François Gérard. Le flot inonda ensuite le lieu-dit La Cour Blanche que le propriétaire, un Vimonastérien répondant au nom de Bazire, avait récemment loti en jardins. Les clôtures en furent rapidement emportées.

Très vite les rues de Vimoutiers et de Falaise* se trouvèrent submergées, près de soixante-dix centimètres d'eau recouvrirent ces artères. On raconte que devant l'étude de Maître Racine notaire, le courant était tellement rapide que deux voyageurs en cabriolet n'osèrent traverser.

De nombreuses maisons furent envahies par les débordements du douet; dans l'une d'elles, située près de la tannerie Marivingt, un certain Jamot et sa servante, de l'eau jusqu'à la taille, ne durent la vie sauve qu'à la présence de deux militaires qui les tirèrent de ce mauvais pas.

Il n'était pas rare à cette époque que des troupes manœuvrassent dans les campagnes, logées bien souvent chez l'habitant grâce aux fameux "billets de logement". Le maillage serré des garnisons n'épargnait aucune région. En ce printemps 1843, Livarot avait la lourde charge d'héberger un détachement de la 9ème compagnie du 1er régiment du Génie. Pour une fois, les habitants se félicitèrent de cette présence parfois encombrante.

Deux sapeurs de cette unité, Lasbarrère et Villefond n'hésitèrent pas à porter secours aux deux malheureux. Empruntant un pont de fortune lancé sur le ruisseau - une simple planche disparaissant sous quarante centimètres d'eau- ils s'élancèrent dans la maison. Dans le flot jusqu'à la ceinture, ils évacuèrent Jamot toujours accompagné de sa servante en les portant sur leur dos. Bien leur en prit car à peine sortis de la demeure, le pignon s'écroula emportant tout l'édifice.

De nombreuses caves et dépendances furent noyées, on évacua de justesse les chevaux des écuries du Docteur Louis et du maire M. Boyer alors que les infortunés quadrupèdes n'avaient plus que la tête au sec.

* actuellement rue du maréchal Leclerc et rue Marcel Gambier

Trois heures après, la crue ayant cessé, on put faire un premier bilan et consolider ce qui pouvait l'être. Là encore, l'aide du détachement de sapeurs et le savoir-faire des officiers furent appréciables.

Les pertes furent chiffrées à environ neuf mille francs. Somme considérable quand on sait que le budget de l'État ne dépassait pas, alors, le milliard de francs. A titre de comparaison, Vimoutiers qui avait vu le même jour déborder la Vie et connu aussi de gros dégâts ne chiffrâ ses pertes qu'à mille francs.

Épilogue...

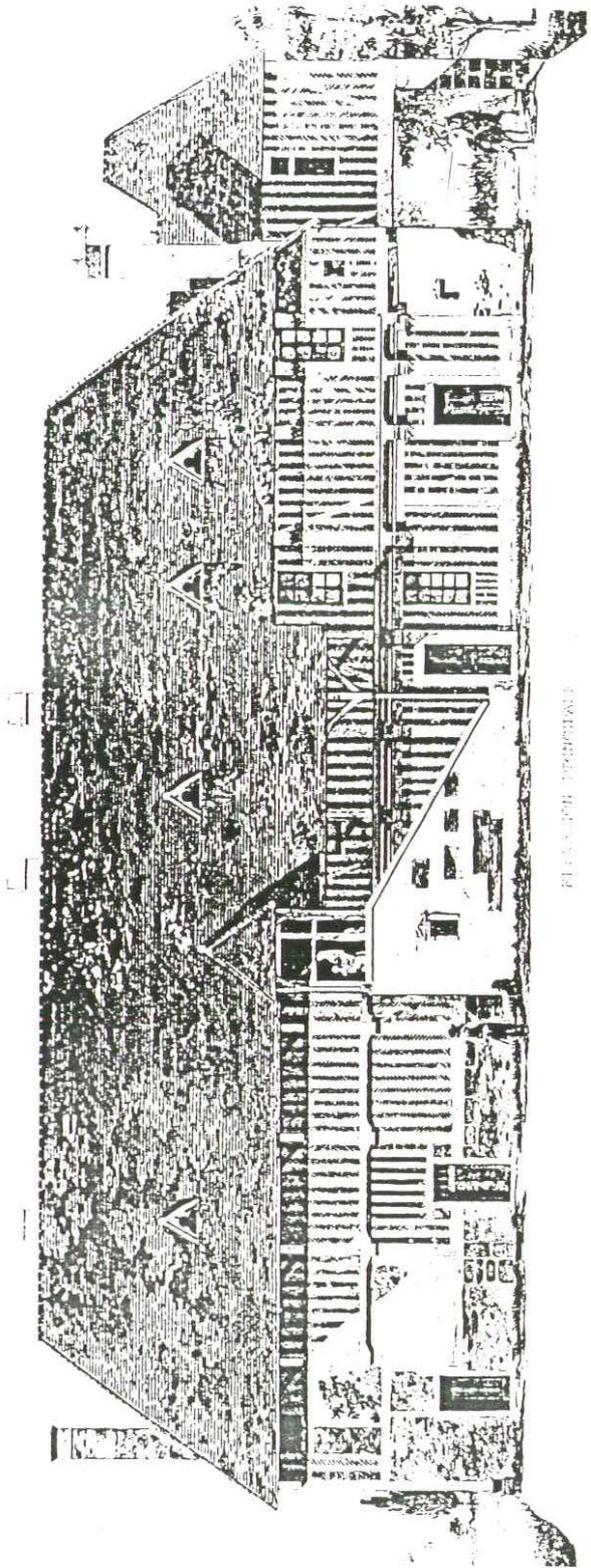
Dix-sept ans plus tard, l'ancien sapeur Lasbarrere retiré à Paris, 50 rue des Fossés-Saint-Marcel, en quête d'une reconnaissance tardive consacrée par une médaille ou une pension, n'avait pas oublié son aventure livarotaise. Voici le texte de la lettre qu'il adressa le 23 février 1860 à l'ancien maire après avoir vainement sollicité le Préfet:

“ Monsieur le Préfet du Calvados vient de m'écrire qu'il a fait rechercher inutilement dans les archives de la préfecture le certificat qui a été envoyé par vos soins à l'un de ses prédécesseurs en 1855, à l'occasion de l'acte de dévouement que j'ai accompli en 1843 dans l'inondation qui a submergé le bourg de Livarot, mais cette pièce eût-elle été retrouvée qu'il n'aurait pu, me dit-il, après le laps considérable de temps qui s'est écoulé depuis le temps où elle est parvenue à la préfecture, s'en servir comme élément d'une proposition en ma faveur et qu'il faudrait qu'un nouveau certificat, attestant les faits qui se trouvaient énoncés au précédent lui fût adressé le plus tôt possible. Espérant Monsieur, que vous voudrez encore une fois, de concert avec Monsieur le Maire actuel, m'honorer de cette faveur, je vous serais reconnaissant toute ma vie. Dans cette attente de vos bontés, je suis avec respect votre très humble et obéissant serviteur...”

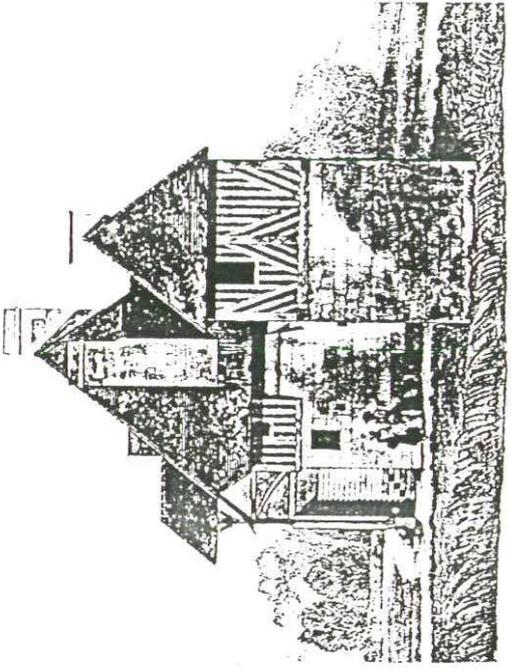
On ne sait ce qu'il en advint. Souhaitons que l'administration municipale ait fait diligence, il l'avait bien mérité!

Jean-Yves MESLÉ

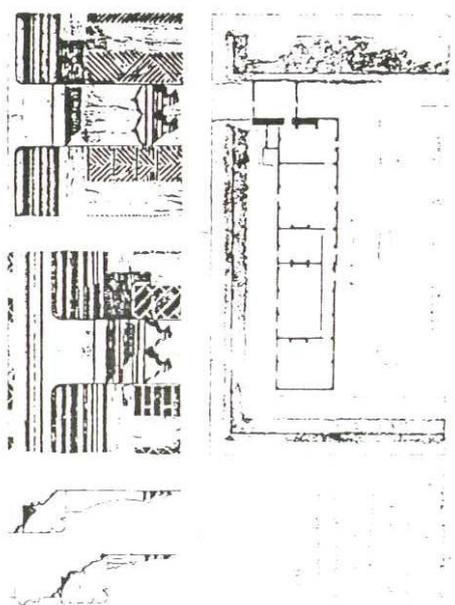
Sources: archives municipales Livarot



PIPARDIÈRE, REPRÉSENTATION



EAU-VALEUR, ÉLÉMENTAIRE

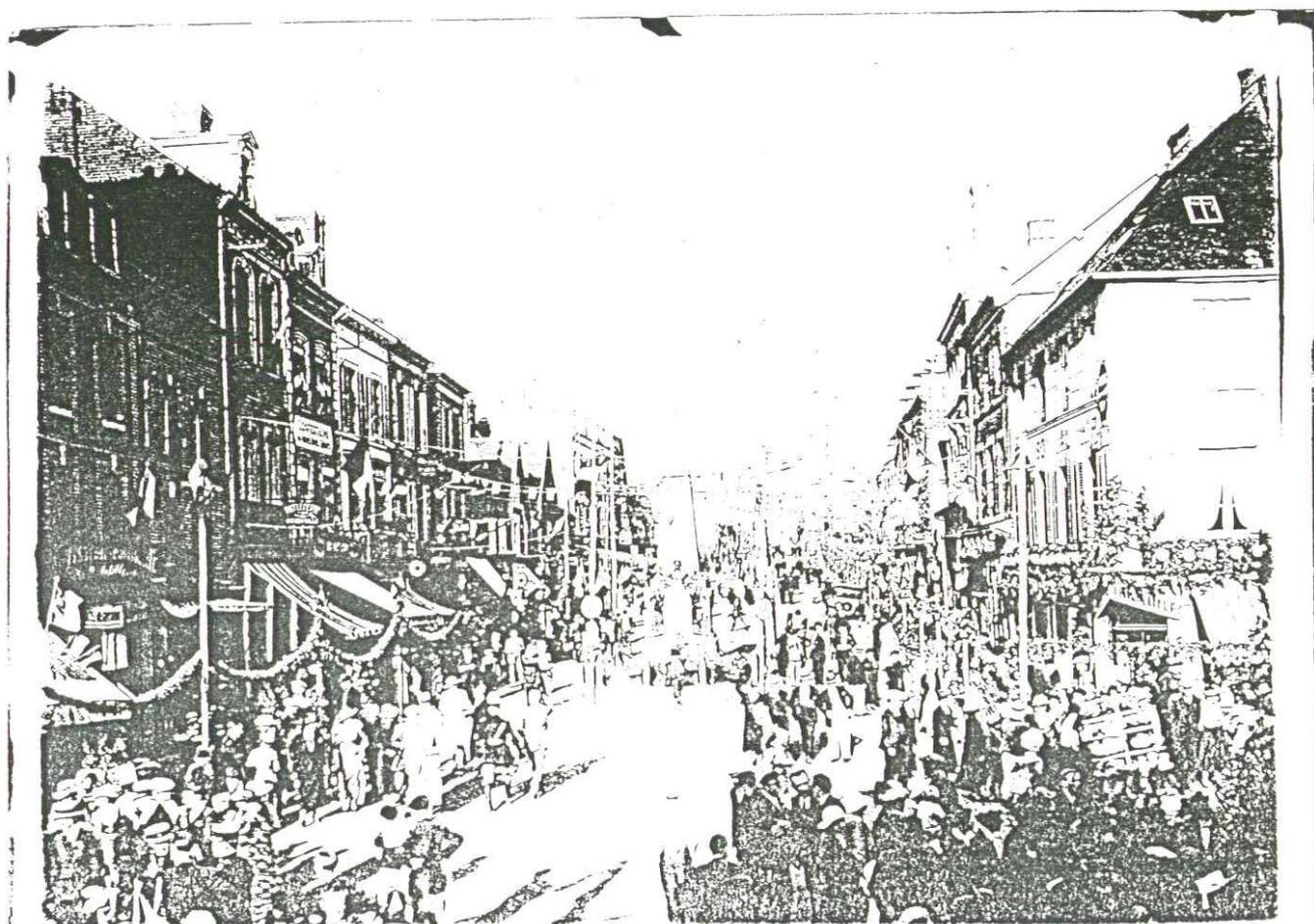


PIPARDIÈRE, ÉLÉMENTAIRE

Aquarelle datée de 1888 - L'édifice par la Société Historique du Canton de Lavaux - Mars 2001

Reproduction cartonnée d'une aquarelle du Manoir de la Pipardière de 1888 –format 45x30
 Vendue au prix de 30 francs par la Société Historique (frais d'envoi en plus 10 francs)

Nous cherchons des renseignements concernant ces deux photos, dont une se rapporte à une fête de la musique avant 1939 et l'autre une procession religieuse en ville



NOTES

La société Historique du canton de Livarot fait toujours appel aux personnes possédant des documents, soit pour les donner, soit pour les prêter afin d'en faire des photocopies. Nous vous remercions d'avance.

Prendre contact au : 02 31 63 58 69

Le bureau

Bureau de la société Historique du canton de Livarot :

Président : Michel Deleu

Vice-président : Joël Coignard

Secrétaire : Jean Duval

Trésorier : Jean-Claude Desblés

Membres : Melle Claude Lechopier, Mrs Marcel Canet, Jean-Yves Meslé, Mr et Mme Dominique Olivier

Téléphone ☎ : 02 31 63 58 69



BULLETIN D'ADHESION-ABONNEMENT

Nom

Prénom

Adresse

Adhésion : 100 francs (abonnement compris)

Abonnement : 30 francs (2 bulletins) Joindre 10 francs par bulletin pour frais de port

Adresse : Société Historique du canton de Livarot

Maison des associations

36 rue du GI Leclerc-14 140 LIVAROT

Faits divers (suite du bulletin N°3)

« Suite de l'histoire de Louis Du Bois 1845 »

Année 1137 - Longue et ardente sécheresse telle qu'on en avait pas vu de mémoire d'homme.

Année 1146 - Grande famine qui occasionna d'affreux malheurs. On pendit un homme qui vendait de la chair humaine.

Année 1725 - A partir du 3 avril jusqu'à fin août les pluies continuelles s'opposèrent à la bonne floraison des céréales, à l'élaboration de leurs principes constituants et à leur maturité. Cette année fut d'autant plus désastreuse que la récolte de l'année précédente avait été peu productive. Aussi en 1725 le prix de la tonne de blé s'éleva-t-il de vingt francs à quatre vingt dix francs dans quelques marchés du voisinage, tels que ceux de Livarot et Vimoutiers. L'administration qui prévoyait et redoutait avec raison quelques désordres et même des émeutes, fit venir vingt archers de maréchaussée, commandés par Dorival de la Tour, grand prévôt d'Alençon et obtint en outre une compagnie de Vendôme.

Année 1743- Comme en 1713, le typhus épizootique exerce ses ravages sur les bêtes à cornes. La vallée d'Auge fournit son contingent à plus de trois millions qui périrent alors en Europe.

Année 1775- Epizootie qui sévit cruellement sur les bêtes à cornes.

Année 1776- Hiver très rigoureux, ainsi que le furent ceux de 1788, 1794, 1829.

Année 1811- 1^{er} mai, un ouragan accompagné de grêle ravage Lisieux et les communes voisines entre autre Moyaux où l'on eut beaucoup à souffrir d'une trombe qui s'étendit de l'ouest à l'est dans une longueur de cinq kilomètres. Près de cent cinquante bâtiments furent renversés, beaucoup d'arbres déracinés, plus de mille pommiers arrachés. Même un de ces arbres (un énorme pommier) fut transporté à dix sept mètres du lieu où il avait été planté.

Année 1832- Le choléra qui avait paru à Paris le 22 mars, se déclare à Lisieux, où quarante cinq cas sont constatés.

Année 1842- Ouragan qui cause beaucoup de ravage à Lisieux et dans ses environs, arbres fracassés, murs détruits.

Commentaires sur la carte présentée

La carte reproduite en 4^{ème} de couverture, dans sa partie représentant la région de Livarot, est la carte de l'Institut Géographique National au 1/50 000^e, hachurée.

Encore en vente à la fin des années 1970 (La Normandie «profonde» fut parmi les dernières régions de France à bénéficier de la modernisation de la cartographie de l'IGN), elle constitue le dernier avatar de la carte dite « de l'état Major » qui date du 19^{ème} siècle.

Dès 1808, Napoléon avait chargé un certain Chevalier Bonne, Colonel du Corps des Ingénieurs Géographes, de préparer en détail les travaux nécessaires à la réalisation d'une carte destinée à remplacer celle de Cassini, datant de 1760, imprécise et à l'échelle de 1/86 400^e (ce qui ne simplifiait pas les calculs !)

Les travaux durèrent de 1818 à 1875 (et 1882 pour la Corse). La carte réalisée était à l'échelle 1/80 000^e, en noir et blanc. Le relief était représenté par des hachures, selon le principe « plus incliné, plus foncé ».

Sans subir de modification, la carte fut agrandie au 1/50 000^e à partir de la fin du 19^{ème} siècle.

Par la suite, certains palliatifs furent adoptés pour la rendre plus lisible et mieux exploitable : des couleurs furent ajoutées (masses boisées en vert, cours d'eau en bleu, routes principales en rouges). Afin d'améliorer la précision de l'altimétrie, les courbes de niveau maîtresses furent ajoutées (en violette).

Tel est l'état dans lequel elle est présentée dans ce numéro. On remarquera en outre que si la planimétrie est rigoureuse, elle manque de mises à jour (voir l'agglomération de Livarot).

La modernisation nécessaire interviendra grâce au changement radical apporté par la carte « type 1922 ». Réalisée au 1/50 000^e, comportant six couleurs, le relief y est présenté par des courbes de niveau et elle est régulièrement mise à jour¹. Comme il a été dit, l'IGN qui depuis 1940 avait remplacé le service géographique de l'armée, n'en a doté le canton de Livarot que vers 1980.

Joël Coignard

¹ Les levées stéréophotographiques sont régulièrement effectuées par avion (l'IGN possède en propre une flotte aérienne) et complétées par des relevés sur le terrain.

